

La croissance ne suffit pas pour réduire la pauvreté : le rôle des inégalités

Jean-Pierre CLING
Philippe DE VREYER
Mireille RAZAFINDRAKOTO
François ROUBAUD

LA CROISSANCE NE SUFFIT PAS POUR REDUIRE LA PAUVRETE : LE ROLE DES INEGALITES

Jean-Pierre Cling
DIAL – UR CIPRÉ de l'IRD
cling@dial.prd.fr

Philippe De Vreyer
Université de Nantes, LEN-C3E, EPEE, Université d'Evry
DIAL – UR CIPRÉ de l'IRD
devreyer@dial.prd.fr

Mireille Razafindrakoto
DIAL – UR CIPRÉ de l'IRD
razafindrakoto@dial.prd.fr

François Roubaud
DIAL – UR CIPRÉ de l'IRD
roubaud@dial.prd.fr

Document de travail DIAL / Unité de Recherche CIPRÉ
Mai 2003

RESUME

Cet article s'inscrit dans le débat actuel sur la croissance *pro-pauvres*. Il aborde la question de l'impact respectif de la croissance macro-économique et de la réduction des inégalités de revenus sur la pauvreté monétaire. Il met en évidence l'importance potentielle du second facteur et plaide en faveur d'une reconsidération de politiques distributives, aujourd'hui trop souvent reléguées au second plan. L'article s'interroge également sur la crédibilité des objectifs de réduction de la pauvreté fixés notamment par le premier des *Millennium Development Goals* (MDG). La première section analyse les facteurs qui ont conduit à l'adoption des nouvelles initiatives internationales de lutte contre la pauvreté (*PRSP*, *HIPC*). La deuxième section procède à une revue de littérature du rôle respectif de la croissance et des inégalités sur la réduction de la pauvreté. Partant d'une décomposition comptable de l'élasticité du taux de pauvreté sous l'hypothèse de log-normalité de la distribution des revenus, la troisième section propose des simulations de l'incidence de la pauvreté pour l'ensemble des pays en développement à l'horizon 2015, sous différents scénarios de croissance et d'évolution des inégalités. Tout en estimant que les pays africains ne pourront atteindre l'Objectif, ces simulations convergent d'une manière générale sur les gains potentiels en termes de réduction de la pauvreté procurés par une croissance *pro-pauvres*. Enfin, la quatrième section montre le hiatus entre ce résultat et la faible contribution des politiques redistributives dans les stratégies préconisées par les *PRSP* existants.

ABSTRACT

This paper contributes to the current debate on pro-poor growth. It discusses the respective impacts of macro-economic growth and the reduction of income inequality on monetary poverty. Our results emphasise the potential importance of the latter factor and suggest putting forward redistribution policies, which are usually hardly even considered. They also question the credibility of the first of the *Millennium Development Goals* (MDGs), which aims at halving the proportion of the population living in absolute poverty by 2015. The first section analyses the factors which lead to placing poverty reduction at the core of development policies. The second section conducts a survey on the impact of growth and inequality on poverty reduction in the economic literature. The third section presents the results of simulations on the evolution of poverty incidence in all the developing countries by 2015. These simulations are based on an analytical formulation of the poverty elasticity, under a log-normal hypothesis concerning the income distribution, and making various assumptions on growth rates and the evolution of inequalities. Our estimates suggest that African countries will not meet the first MDG; they also come to convergent conclusions on the potential gains in terms of poverty reduction brought about by pro-poor growth. The fourth and final section reveals the contrast between the above result and the lack of interest for redistribution policies within existing PRSPs (Poverty Reduction Strategy Papers).

Table des matières

1. DE L'AJUSTEMENT STRUCTUREL A LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	5
1.1. La progression de la pauvreté dans de nombreux PED	5
1.2. L'échec de l'ajustement structurel et la remise en cause du « consensus de Washington »	6
1.3. La lutte contre la pauvreté, une nouvelle légitimité pour les IBW et l'aide au développement.....	7
2. LA CROISSANCE PRO-PAUVRES : L'ETAT DE LA QUESTION.....	8
2.1. L'approche économétrique de la relation entre pauvreté, inégalités et croissance	9
2.2. La croissance <i>pro-pauvres</i> existe-telle ?.....	11
2.3. L'arithmétique de la relation entre pauvreté, croissance et inégalités	12
3. QUEL ARBITRAGE CROISSANCE / INEGALITES POUR ATTEINDRE LE PREMIER DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE ?.....	14
3.1. Comment peut évoluer la pauvreté absolue d'ici à 2015 ?	14
3.2. Niveau de développement et inégalités structurelles : le poids du passé	16
4. L'INFLUENCE DU NIVEAU D'INEGALITE SUR LA PAUVRETE : UN FACTEUR NEGLIGE DANS LES DSRP.....	19
4.1. La lutte contre les inégalités : un instrument pour réduire la pauvreté dans les DSRP ?.....	19
4.2. Inégalités sociales et redistribution : des concepts tabous ?	20
4.3. De la crédibilité de l'objectif d'une croissance <i>pro-pauvres</i>	21
CONCLUSION.....	23
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	24
ANNEXE : LA METHODE DE CALCUL DE LA SIMULATION.....	26

Liste des tableaux

<i>Tableau 1 : Evolution de la pauvreté dans les pays en développement, par zone géographique</i>	<i>5</i>
<i>Tableau 2 : Répartition des épisodes de croissance selon leurs effets en termes d'inégalité de revenus.....</i>	<i>11</i>
<i>Tableau 3 : Valeur théorique de l'élasticité du taux de pauvreté au revenu moyen pour une sélection de pays</i>	<i>13</i>
<i>Tableau 4 : Evolution simulée de la pauvreté absolue selon plusieurs scénarios de croissance</i>	<i>15</i>
<i>Tableau 5 : Taux de croissance de la consommation par tête nécessaire à l'accomplissement de l'objectif de division par un facteur deux du taux de pauvreté absolue.</i>	<i>17</i>
<i>Tableau 6 : Modifications de l'élasticité du taux de pauvreté absolue à la consommation moyenne sous une hypothèse de croissance de la consommation agrégée par tête égale à 3,7 %/an</i>	<i>18</i>
<i>Tableau 7 : Les DSRP et la lutte contre les inégalités.....</i>	<i>21</i>
<i>Tableau A 1 : Comparaison des taux de pauvreté en 1998 selon la Banque mondiale et obtenus par simulation.....</i>	<i>27</i>
<i>Tableau A 2 : Evolution simulée de la pauvreté absolue selon plusieurs scénarios de croissance</i>	<i>28</i>

La Banque mondiale et le Fonds monétaire international (désignés dans la suite de l'article sous le terme consacré d'Institutions de Bretton Woods ou IBW) ont lancé fin 1999 une initiative conjointe qui place la lutte contre la pauvreté au cœur des politiques de développement. Depuis cette date, les pays à bas revenu qui souhaitent bénéficier d'une aide financière à taux concessionnels de la part de ces organisations ou d'un allègement de leur dette dans le cadre de l'initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés) « renforcée » doivent préparer un programme de lutte contre la pauvreté. Une soixantaine de pays sont concernés par cette nouvelle approche, tandis que l'ensemble de la communauté internationale s'est rapidement aligné sur ces orientations.

Cet article s'interroge sur la crédibilité des objectifs de réduction de la pauvreté fixés dans le cadre de ces stratégies, et notamment sur l'impact respectif de la croissance macro-économique et de la réduction des inégalités de revenus sur la pauvreté monétaire, dans la mesure où une grande partie du débat actuel sur ces stratégies porte sur la contribution de la croissance à la réduction de la pauvreté.

Certes, la croissance est bonne pour les pauvres, pour paraphraser le titre d'une étude fréquemment citée de la Banque mondiale (Dollar et Kraay, 2000), à quelques exceptions près : rappelons-nous l'exemple de la Révolution industrielle britannique caractérisée au début du XIX^{ème} siècle par une croissance exceptionnellement rapide, accompagnée d'une forte paupérisation de la population pendant plusieurs décennies; plus près de nous, la reprise économique mexicaine des années quatre-vingt-dix n'a pas empêché la montée de certaines formes de pauvreté (avec dans les deux cas un phénomène de baisse des salaires réels).

Cependant, même en considérant comme exceptionnels les schémas de croissance « appauvrissante » (en anglais, thèse de la *immiserizing growth*) et en acceptant l'existence d'une corrélation généralement positive entre croissance et pauvreté (thèse du *trickle down*), il est nécessaire pour se prononcer dans ce débat d'évaluer plus finement l'élasticité de la pauvreté à la croissance : « Si celle-ci est élevée, alors les stratégies de réduction de la pauvreté exclusivement basées sur la croissance économique sont probablement justifiées. Si celle-ci est faible, toutefois, des stratégies ambitieuses de réduction de la pauvreté devraient combiner croissance économique et certaines formes de redistribution » (Bourguignon, 2002).

La *première section* de l'article analyse les facteurs qui ont conduit à l'adoption de nouvelles stratégies de développement, dans un contexte d'aggravation de la pauvreté dans de nombreux PED (d'Afrique sub-saharienne en particulier) et d'échec des politiques d'ajustement structurel. Cette prise de conscience a abouti à la définition dans le cadre des Nations Unies des Objectifs de Développement du Millénaire, dont le premier vise ainsi à diviser par deux le pourcentage de la population vivant dans une situation de pauvreté extrême à l'horizon 2015. La *deuxième section* décrit deux angles d'approche de la relation entre croissance, pauvreté (on se limite ici à la pauvreté définie en termes monétaires) et inégalités : une approche économétrique et comptable. Dans les deux cas, on montre que l'élasticité du taux de pauvreté au revenu moyen est d'autant plus importante que l'inégalité des revenus est faible. La *troisième section* présente le résultat de simulations effectuées à partir d'hypothèses concernant la forme de la distribution des revenus (hypothèse de log-normalité). Tout en estimant que les pays africains ne pourront atteindre le premier des Objectifs de Développement du Millénaire, ces simulations mettent en évidence d'une manière générale les gains potentiels en termes de réduction de la pauvreté procurés par une croissance *pro-pauvres*. Toutefois, la *quatrième section* montre que les stratégies de réduction de la pauvreté définies avec l'appui des IBW éludent pour l'essentiel cette problématique, en se limitant à mettre l'accent sur une accélération de la croissance macro-économique.

1. DE L'AJUSTEMENT STRUCTUREL A LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

1.1. La progression de la pauvreté dans de nombreux PED

Selon les estimations de la Banque mondiale, plus de la moitié de la population des PED vit avec moins de 2 dollars par jour, ce qui représente un total de 2,8 milliards de pauvres. Un quart de la population de ces pays (soit un total de plus d'un milliard d'habitants) vit avec moins de 1 dollar par jour (mesuré en parité de pouvoir d'achat), considéré comme le seuil de pauvreté absolue. Cette proportion est proche de 50 % en Afrique sub-saharienne, où le pourcentage de pauvres est le plus élevé de toutes les grandes zones géographiques.

Tableau 1 : Evolution de la pauvreté dans les pays en développement, par zone géographique

Région	Population vivant avec moins de 1\$ par jour			Population vivant avec moins de 2\$ par jour		
	En millions			En millions		
	1990	1999	2015*	1990	1999	2015*
Asie de l'Est et Pacifique	452	260	59	1.084	849	284
Hors Chine	92	46	6	285	236	93
Europe et Asie Centrale	7	17	4	44	91	42
Amérique latine et Antilles	74	77	60	167	168	146
Moyen-Orient et Afrique du Nord	6	7	6	59	87	65
Asie du Sud	495	490	279	976	1.098	1.098
Afrique sub-saharienne	242	300	345	388	484	597
TOTAL	1.276	1.151	753	2.718	2.777	2.230
Hors Chine	916	936	700	1.919	2.164	2.040
Région	En %			En %		
	1990	1999	2015*	1990	1999	2015*
	Asie de l'Est et Pacifique	27,6	14,2	2,8	66,1	46,2
Hors Chine	18,5	7,9	0,9	57,3	40,4	13,3
Europe et Asie Centrale	1,6	3,6	0,8	9,6	19,3	8,7
Amérique latine et Antilles	16,8	15,1	9,7	38,1	33,1	23,4
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2,4	2,3	1,5	24,8	29,9	16,7
Asie du Sud	44,0	36,9	16,7	86,8	82,6	65,5
Afrique sub-saharienne	47,7	46,7	39,3	76,4	75,3	68,0
TOTAL	29,0	22,7	12,3	61,7	54,7	36,3
Hors Chine	28,1	24,5	14,8	58,8	56,5	43,0

Source : Banque Mondiale (2001) * : prévisions.

Durant la dernière décennie, le nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour en Asie de l'Est s'est réduit d'environ 450 à 260 millions, malgré l'impact de la crise financière. Cette réduction a été particulièrement rapide en Chine, où le nombre de pauvres est passé de 360 à 215 millions. En revanche, le nombre de personnes vivant dans une situation d'extrême pauvreté s'est accru en Afrique sub-saharienne, en Asie du Sud, ainsi que dans les pays d'Europe et d'Asie centrale. On observe également une croissance du nombre de pauvres dans ces régions géographiques, en plaçant le seuil de pauvreté à 2 dollars par jour.

Ces évolutions traduisent en grande partie les différentiels de croissance entre zones géographiques : la croissance chinoise a dépassé 10 % par an au cours de la dernière décennie selon les estimations officielles (à peu près autant en termes de PIB par habitant), poursuivant le décollage économique observé depuis le début des années quatre-vingt ; à l'autre extrême, le revenu par habitant a légèrement décliné en Afrique sub-saharienne, sachant que le PIB/habitant n'y dépasse pas en moyenne son niveau de 1960. D'une manière générale, les pays les plus riches en termes de PIB par habitant sont ceux où la proportion de pauvres est la plus faible. Néanmoins, cette relation varie d'un pays à l'autre : deux pays avec le même niveau de revenu par habitant peuvent avoir des pourcentages de pauvres très différents, si l'ampleur des inégalités des revenus diffère sensiblement (voir les exemples du Brésil et de la Turquie dans le tableau 3, le premier de ces

pays étant beaucoup plus inégalitaire et possédant beaucoup plus de pauvres malgré des revenus moyens équivalents dans les deux pays).

Au total, on a assisté à une prise de conscience de la communauté internationale, amenant à considérer comme intolérables les niveaux de pauvreté observés au début du XXI^{ème} siècle. Elle s'est traduite par l'adoption des Objectifs de Développement du Millénaire (en anglais, *Millennium Development Goals* ou MDGs) lors du Sommet organisé par les Nations Unies à New York en 2000. Le premier des MDGs vise à éradiquer la pauvreté dans le monde, avec pour objectif de diviser par deux la proportion de la population mondiale vivant dans une situation d'extrême pauvreté entre 1990 et 2015.

Alors que la population mondiale devrait s'accroître d'1 milliard d'habitants d'ici 2015 (97 % de l'accroissement provenant des pays en développement), diviser par deux la proportion de la population mondiale vivant dans une situation d'extrême pauvreté à cet horizon nécessiterait ainsi une réduction de la pauvreté mondiale à un rythme annuel de 2,7 % par an à partir de 2000, à comparer avec le taux moyen de 1,7 % par an observé entre 1990 et 1999.

Le tableau 1 présente les principales prévisions de la Banque mondiale en ce qui concerne l'évolution de la pauvreté à l'horizon 2015, tirées du Rapport *Global Economic Prospects 2002* (Banque mondiale, 2001). Dans le scénario de base, qui est un scénario de croissance très rapide (3,7 % par an du PIB/habitant en moyenne pour les PED, soit un rythme double de celui enregistré durant les années quatre-vingt-dix)¹, l'objectif de division par deux par rapport à 1990 de la part de la population mondiale vivant avec moins de 1 dollar par jour serait atteint. Cette proportion, qui atteignait 29 % en 1990, passerait ainsi de 22,7 à 12,3 % entre 1999 et 2015.

Mais cette réduction serait très inégalement répartie entre pays. La pauvreté extrême disparaîtrait quasiment en Chine et en Asie de l'Est. Elle se réduirait très rapidement en Asie du Sud (en Inde en particulier). En revanche, malgré l'hypothèse retenue, qu'on peut juger irréaliste, d'une croissance du PIB/habitant de 1,5 % par an en moyenne (contre -1,2 % au cours des années quatre-vingt et -0,5 % durant la dernière décennie), le nombre de pauvres serait appelé à continuer à croître en Afrique sub-saharienne : au seuil de 1 dollar par habitant, il passerait ainsi de 300 à 345 millions entre 1999 et 2015, ce qui correspondrait à une légère diminution de la part de la population vivant dans une situation d'extrême pauvreté (de 46,7 à 39,3 %). Le nombre de pauvres au seuil de 2 dollars par habitant connaîtrait une évolution très voisine.

1.2. L'échec de l'ajustement structurel et la remise en cause du « consensus de Washington »

Tout en résultant de la prise de conscience internationale de la gravité du problème de la pauvreté au niveau mondial, l'adoption des nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté sanctionne également l'échec général des politiques d'ajustement structurel menées depuis les années quatre-vingt. On assiste ainsi à une remise en cause du « consensus de Washington » qui fondait ces politiques, basé sur le triptyque : stabilisation macro-économique, libéralisation externe, libéralisation interne (Naïm, 2000). Cet échec des PAS se lit dans les chiffres ci-dessus, ainsi que dans la crise de la dette qui a conduit au lancement de l'Initiative d'allègement de la dette des « pays pauvres très endettés ».

Après vingt ans d'ajustement structurel sous la recommandation des IBW, aucun succès ne peut être exhibé. Même le « miracle asiatique » montré en exemple pendant des années aux autres PED a été fortement ébranlé par la crise de 1997. Il en est de même des programmes appliqués avec l'appui des IBW dans les autres grands pays émergents (Argentine, Brésil, Mexique, Turquie, etc.) et en transition (Russie), qui ont également connu des crises graves dont certains ne sont pas encore sortis. Quant aux bons élèves (*front-runners*) africains qui se sont succédés au panthéon des *success stories*, aucun n'a réussi à tenir ses promesses dans la durée (il est sans doute cruel de rappeler que la République du Congo Démocratique, ex-Zaïre, a un jour été classée dans cette catégorie).

¹ Selon le rapport, les deux tiers de l'accélération de la croissance seraient en fait dus à un effet de structure, le poids des pays à croissance rapide (Chine en particulier) s'accroissant en effet fortement entre les deux périodes

Le « consensus de Washington » a en effet largement échoué dans la plupart des pays, comme le reconnaît désormais la Banque mondiale elle-même. A ce sujet, la critique de J. Stiglitz, ancien économiste en chef de cette institution et prix Nobel d'économie en 2001, mérite d'être citée : « *Le FMI est supposé assurer la stabilité financière internationale. Quant à l'OMC, elle doit faciliter le commerce international. Malheureusement, la façon dont ces deux dernières institutions cherchent à remplir leur mandat a probablement contribué à accroître la pauvreté (...) Le mélange des politiques de libéralisation et des politiques économiques restrictives imposées par le FMI a créé un cocktail aux effets dramatiques pour les PED.* »² Cette critique épargne certes la Banque mondiale, mais il n'existe pas de raison selon nous d'accorder un traitement de faveur à l'« institution-sœur » du FMI, au moins jusqu'aux dernières années.

La remise en cause a aussi porté sur les modalités de l'aide, et plus particulièrement sur la multiplication de conditionnalités intrusives – tant macro-économiques que structurelles – qui a caractérisé la période de l'ajustement structurel. Cette critique est acceptée y compris au sein des IBW. Ainsi, les 10 études de cas présentées dans le rapport de la Banque mondiale intitulé *Aid and Reform in Africa* aboutissent à une condamnation sévère de la conditionnalité telle qu'elle a été appliquée (Devarajan, Dollar, Holmgren, 2001). Plus généralement, c'est le mode de relations même que les IBW ont établi avec les PED qui a été jugé inacceptable, portant atteinte à leur souveraineté et bloquant toute appropriation des politiques.

L'ensemble de ces éléments a abouti à une crise de légitimité des Institutions de Bretton Woods (et plus largement des institutions économiques internationales) exprimée des deux côtés de l'échiquier politique : le rapport Meltzer (2000) exprime la critique « de droite » envers les IBW, tandis que les ONG et l'opinion publique internationale ont plutôt exprimé une critique « de gauche ». Cette crise de légitimité a affecté l'aide au développement en général, accusée de dilapider l'argent du contribuable pour financer des despotes de PED et la fuite de capitaux. La baisse drastique de l'aide publique au développement au cours des années quatre-vingt-dix (Cf. la réduction de moitié de l'APD/habitant vers les PMA en 10 ans), est la résultante directe de ce phénomène de « fatigue de l'aide » (*aid fatigue*) après plusieurs décennies d'efforts couronnés de peu de succès. Ce phénomène a été accentué par la disparition -avec la désagrégation de l'Union soviétique - d'une des principales motivations de l'APD, à savoir la satisfaction d'objectifs géostratégiques dans le cadre de l'affrontement Est-Ouest.

1.3. La lutte contre la pauvreté, une nouvelle légitimité pour les IBW et l'aide au développement

La communauté internationale et les IBW ont réagi à cette crise en cherchant à re-légitimer l'APD par des objectifs compassionnels ou de solidarité, qui ont toujours été une des justifications de l'aide, mais que la lutte contre la pauvreté a permis de placer au premier rang (Severino, 2001). La conférence internationale sur le financement du développement organisée par les Nations Unies à Monterrey en 2002 a montré le succès de cette stratégie : tout en réaffirmant l'objectif international de lutte contre la pauvreté, les pays développés se sont engagés à mettre fin au recul de l'APD au cours des prochaines années (avec des engagements concrets de hausse de leur effort d'APD annoncés par les Etats-Unis et l'Union européenne).

Parallèlement, les IBW ont cherché à se réhabiliter en annonçant une modification de leurs objectifs et de leur mode de fonctionnement. Le rapport présenté par la Banque mondiale à l'occasion de la conférence internationale de Monterrey sur le financement du développement affirme ainsi : « Les donateurs croyaient de manière erronée que la conditionnalité sur les prêts pouvait se substituer à l'appropriation des réformes par les pays. Trop souvent, les gouvernements recevant l'aide n'étaient pas véritablement engagés dans les réformes » (Banque mondiale, 2002). Dans le cadre de cette nouvelle approche, les pays sont encouragés – au moins dans les principes – à ne plus appliquer un modèle unique de politique défini à Washington mais à définir leur propre stratégie de développement.

² Interview au quotidien *Le Monde*, 6 novembre 2001.

Les documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP, en anglais *Poverty Reduction Strategy Paper* ou PRSP) que chaque pays à bas revenu doit désormais rédiger concrétisent cette nouvelle approche (même si on peut considérer quelque peu contradictoire d'afficher de nouveaux principes de souveraineté et d'appropriation des politiques tout en imposant à ces pays la rédaction de ces programmes...). Les nouveaux instruments financiers mis en place par la Banque mondiale (*Poverty Reduction Support Credit*, ou PRSC) et le FMI (*Poverty Reduction Growth Facility*, ou PRGF), ainsi que l'allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE sont destinés à financer ces nouvelles politiques.

Dans la mesure où la Banque mondiale affirme – sans véritablement le démontrer – que le principal facteur de réduction de la pauvreté réside dans l'accélération de la croissance (Banque mondiale, 2001), les DSRP se composent pour l'essentiel d'un cadre macro-économique destiné à favoriser la croissance, complété par des politiques sectorielles ciblées à destination des populations les plus dans le besoin largement dissociées de ce cadre macro (Cling, Razafindrakoto, Roubaud, 2002). Mais ces DSRP n'intègrent pas véritablement de réflexion sur la manière de rendre la croissance plus favorable aux pauvres. D'ailleurs, de manière remarquable, les projections de la Banque mondiale décrites ci-dessus ne prennent pas en compte l'impact des DSRP (considérant implicitement que le même type de relation croissance-pauvreté observé dans le passé est à reporter dans l'avenir). L'analyse menée dans la partie suivante vise à éclairer cette zone d'ombre (le *source book*, manuel de référence de la Banque mondiale sur ce sujet (2001b), n'évoque même pas cette question), sans entrer pour autant dans le contenu concret de ces politiques.

2. LA CROISSANCE *PRO-PAUVRES*: L'ETAT DE LA QUESTION

La relation entre croissance, inégalités et pauvreté est un thème récurrent en économie du développement, voire en économie tout court. Traditionnellement, le débat a principalement porté sur la nature du lien entre croissance et inégalités³, mais la focalisation sur les stratégies de lutte contre la pauvreté a conduit à ajouter ce troisième terme à la discussion. Aujourd'hui, la grande question qui se pose est de savoir comment accélérer le rythme de réduction de la pauvreté.

La baisse de la pauvreté absolue dépend mécaniquement de deux facteurs : d'une part, l'augmentation du revenu moyen de la population, à distribution relative des revenus inchangés, conduit à une réduction de la pauvreté ; d'autre part, à revenu moyen inchangé, toute redistribution des revenus en direction des pauvres produit le même effet. De plus, si potentiellement la croissance et la baisse des inégalités peuvent jouer sur la réduction de la pauvreté, il semble que le premier facteur l'emporte largement sur le second. Ainsi, Datt et Ravallion (1992) ont développé une méthode qui permet de décomposer l'évolution de la mesure de la pauvreté en un « effet croissance » (toute augmentation du revenu moyen, à distribution inchangée, contribue à réduire le taux de pauvreté) et un « effet inégalités » (toute réduction des inégalités, à revenu moyen inchangé, va dans le même sens). A partir de données sur l'Inde et le Brésil, ils trouvent que l'effet croissance domine largement l'effet inégalités. Des résultats semblables ont été trouvés par d'autres chercheurs pour un certain nombre de pays en développement (voir Fields, 2001), pour une revue de cette littérature).

³ La célèbre courbe de Kuznets établissait un lien entre croissance et inégalités, remis en cause par des travaux récents (voir en particulier sur ce point Cogneau et Guénard, 2002). En sens inverse, le modèle standard, qui établissait une corrélation positive entre niveau des inégalités et rythme de croissance, a également été remis en cause (voir Aghion, Caroli et Garcia-Penalosa, 1999 pour un survey).

De façon évidente et en combinant ces deux facteurs, une croissance positive accompagnée d'une augmentation de la part du revenu national détenue par les pauvres, labellisée depuis peu sous le terme de croissance *pro-pauvres* (Banque mondiale, 2001c, Klasen, 2001),⁴ conduira mécaniquement à une réduction de la pauvreté plus forte que si le revenu des pauvres augmente moins ou aussi vite que celui du reste de la population. Cependant, la relation entre croissance, inégalité et évolution de la pauvreté va au-delà de cette simple décomposition. Récemment, tout un pan de la littérature théorique et empirique, alimentée notamment par la disponibilité de nouvelles bases de données internationales (Deininger et Squire, 1996), s'est développé pour explorer la complexité des interactions entre ces trois termes. Deux types d'approches complémentaires sont en général mobilisés pour traiter ce problème: l'approche économétrique et l'approche arithmétique qui cherche à établir une décomposition comptable de l'effet des deux facteurs sur la pauvreté.

2.1. L'approche économétrique de la relation entre pauvreté, inégalités et croissance

L'approche économétrique consiste à utiliser les données disponibles sur les épisodes passés de croissance et sur l'évolution concomitante de la pauvreté pour identifier la valeur de l'élasticité du taux de pauvreté au revenu moyen. Depuis la fin des années 1980, un grand nombre de pays développés et en développement ont réalisé des enquêtes de type budget-consommation sur des échantillons représentatifs de leur population et avec une fréquence plus ou moins élevée et régulière. Cet afflux de données a permis la réalisation d'études sur données de panel et de pallier, au moins partiellement, les problèmes récurrents des analyses menées sur une coupe transversale pays et liés aux effets fixes non contrôlés, aux erreurs de mesure et aux difficultés à convertir de façon satisfaisante les différentes monnaies dans une seule et même unité (Ravallion, 1995). Ainsi, Ravallion (1995), Ravallion et Chen (1997) ou encore Ravallion (2001) obtiennent une élasticité du taux de pauvreté, défini comme la proportion de personnes situées en dessous de la ligne de pauvreté à 1\$ PPA/jour, comprise entre -2,4 et -3,1 selon la taille de l'échantillon retenu.

Cependant, ainsi que le note justement Heltberg (2002), ces études ne tiennent pas compte du fait que l'élasticité du taux de pauvreté au revenu moyen dépend également des inégalités de la distribution et du niveau de développement, que l'on peut définir comme le ratio entre le revenu moyen et la ligne de pauvreté retenue (Cf. ci-après). Un exemple caricatural permet d'illustrer ce point. Supposons que tout le monde ait le même revenu, inférieur à la ligne de pauvreté. Dans ce cas, en fonction de la position de la ligne de pauvreté par rapport au revenu moyen – donc du niveau de développement – une augmentation de 1 % de ce revenu se traduira par une réduction nulle ou au contraire égale à 100 % du taux de pauvreté. Tel ne sera évidemment pas le cas, si la distribution des revenus est log-normale par exemple. Supposons maintenant que la distribution des revenus ait précisément cette forme. Il est alors clair que si la ligne de pauvreté est située à droite du revenu moyen, une augmentation de 1 % de ce revenu aura un impact proportionnellement plus faible sur le taux de pauvreté que si cette ligne est située à gauche. Cette remarque met aussi en évidence l'influence du seuil de pauvreté choisi (1 \$, 2 \$, etc.) sur l'élasticité croissance-pauvreté, sachant que cet aspect est implicitement éludé par de nombreuses publications (en particulier Banque mondiale, 2001a) qui applique indifféremment la même élasticité de -2 pour un seuil de 1 \$ et 2 \$...

La littérature économétrique récente a cherché à prendre en compte l'effet des inégalités sur la valeur estimée de l'élasticité. Ravallion (1997) régresse le taux de réduction de la pauvreté sur une liste de variables incluant la croissance du revenu moyen, l'indice de Gini de la distribution des revenus, l'interaction entre ces deux variables et leur carré. Il conclut que c'est la croissance corrigée de la distribution, autrement dit le produit $(1-Gini) \times \text{Taux de croissance}$, qui importe. Ses estimations montrent que, plus l'indice de Gini est faible, plus est forte la valeur estimée de l'élasticité : pour un Gini égal à 0,25, l'élasticité au revenu moyen du taux de pauvreté, ici définie par référence à une ligne fixée à 1,5 \$ PPA/j, vaut en moyenne -3,3, contre -1,8 si le Gini est égal à 0,59. Ces calculs ne tiennent cependant pas compte de l'effet de la position de la ligne de pauvreté par rapport au revenu moyen. Bourguignon (2002), sur un échantillon de 113 épisodes de croissance correspondant à 51 pays, estime que la prise en compte du niveau de développement améliore sensiblement le pouvoir explicatif de la régression du taux de réduction de la pauvreté et qu'un moindre niveau de développement, de même qu'une inégalité des revenus plus forte, sont associés à une réduction moins rapide de la pauvreté au cours des épisodes de croissance positive (et, corrélativement, à une augmentation moins rapide de la pauvreté lorsque la croissance est négative).

4 Par exemple, le terme de croissance *pro-pauvres* n'apparaît pas dans l'ouvrage de synthèse sur ces questions publié par Field en 2001, qui emploie le terme plus classique de « *broad based growth* ».

Finalement, s'il fait peu de doutes que la croissance joue significativement sur la réduction de la pauvreté, ce résultat ne clôt pas pour autant la discussion. En effet : quelle est la vitesse de réduction de la pauvreté et de quoi dépend-t-elle ? En particulier, quel rôle peut être attribué aux variations des inégalités ?

Sur ce point, l'étude de Dollar et Kraay, *Growth is good for the poor*, parue en 2000 et abondamment citée depuis, a joué un rôle central dans la relégation au second plan, voire dans la mise à l'écart, des politiques de redistribution. Les deux auteurs y montrent qu'en moyenne les épisodes passés de croissance ne se sont pas accompagnés de modifications significatives de la répartition des revenus au détriment ou en faveur des plus démunis. Ils parviennent à cette conclusion en montrant que le revenu moyen du premier quintile de la population évolue, en moyenne au même rythme que le revenu moyen de la population prise dans sa globalité. En d'autres termes, la croissance serait neutre en termes d'inégalités de revenus. Cette étude porte sur un panel, comportant des observations pour 92 pays, pour lesquels le revenu des pauvres ainsi que le PIB par tête et d'autres variables de contrôle sont observés pour deux années distantes d'au moins 5 ans. Les résultats sont obtenus moyennant l'emploi d'une méthode d'estimation robuste à la présence d'effets fixes pays et en introduisant une liste de variables de contrôle susceptibles d'agir sur la croissance et de modifier la part du revenu national revenant aux pauvres.⁵ Cette étude fut précédée des travaux de Deininger et Squire (1998) et de Chen et Ravallion (1997) et suivie de celle de Ravallion (2001) qui toutes parviennent à la même conclusion, mais sur des échantillons de taille plus restreinte ou de nature différente.

Plusieurs critiques peuvent être adressées à ces études. En particulier, elles sont toutes basées sur des panels de pays, dans laquelle l'unité d'observation est un couple (pays, année). L'article de Dollar et Kraay en particulier regroupe des pays à hauts revenus et des pays à revenus moyens ou faibles. On peut s'interroger sur la pertinence d'un tel regroupement, dans la mesure où les pays inclus dans l'échantillon diffèrent très largement dans leur organisation sociale et économique. Certes Dollar et Kraay emploient une méthode qui est robuste à la présence d'effets fixes, mais certaines différences institutionnelles, même si elles sont fixes sur la période considérée, peuvent n'avoir d'importance dans la constitution du revenu des pauvres qu'au cours de certaines périodes. Par exemple, la présence dans les pays développés de systèmes de protection sociale étendus et efficaces peut protéger les pauvres contre les effets des chocs macroéconomiques négatifs. Ces systèmes jouent un rôle nettement moins important lors des épisodes de croissance positive. Il n'est pas certain que les variables de contrôle employées par Dollar et Kraay permettent de tenir compte de tels effets.

La relative fragilité des conclusions de Dollar et Kraay est mise en évidence par Ghura, Leite et Tsangarides (2002). Partant de la même base de données que Dollar et Kraay et employant la même méthode d'estimation en complétant la liste des variables explicatives, ils aboutissent à une élasticité du revenu moyen des pauvres au revenu moyen de la population égale à 0,82, statistiquement différente de l'unité au niveau 2 %. Ce résultat est cependant difficilement comparable à celui obtenu par Dollar et Kraay dans la mesure où les échantillons sont différents, du fait de la sélection opérée par l'ajout de variables explicatives. Il ne souligne pas moins la fragilité des conclusions de Dollar et Kraay. Les auteurs en déduisent la nécessité d'employer une méthode d'estimation plus robuste à l'incertitude sur la liste des variables explicatives du modèle et utilisent une procédure d'estimation bayésienne. Ils obtiennent alors une élasticité plus forte, 0,94, mais toujours statistiquement différente de l'unité.

En résumé, la littérature empirique tend à montrer qu'en moyenne, la croissance serait, au pire, légèrement inégalitaire et au mieux neutre sur la distribution. En conséquence, pour lutter contre la pauvreté la priorité devrait donc être donnée aux politiques favorisant la croissance et il ne faudrait pas attendre beaucoup de résultats des politiques de redistribution des revenus. L'absence de résultats probants observés dans le passé pour ce dernier type de politiques, induit à penser que les premières sont plus faciles à concevoir et à mettre en œuvre.

⁵ Volume des échanges internationaux, consommation du gouvernement rapportée au PIB, taux d'inflation, indicateur de développement du système financier, indicateur de développement de l'Etat de droit, appartenance à l'Organisation Mondiale du Commerce, productivité agricole, dépenses sociales, stock d'éducation primaire etc.

Deux types de critiques peuvent être apportés à ce diagnostic. En premier lieu, l'approche économétrique qui par nature fournit des estimations « en moyenne », ne signifie pas pour autant que la croissance *pro-pauvres* soit irréalisable. En fait, comme le note justement Ravallion (2001), ces estimations sur données agrégées cachent plus de choses qu'elles n'en révèlent. En second lieu, les résultats de la littérature empirique présentés ci-dessus nous renseignent sur la façon dont ont évolué dans le passé croissance et inégalités, et leur conséquence en termes de pauvreté, mais ne nous disent rien sur les mécanismes de transmission des unes aux autres. Pour ce faire, une approche moins positive et plus normative est nécessaire. Ce sont ces deux directions qu'il convient d'explorer maintenant.

2.2. La croissance *pro-pauvres* existe-telle ?

L'examen de la base de données utilisée par Dollar et Kraay montre l'importance de l'hétérogénéité sous-jacente à la relation moyenne entre croissance et inégalité. Le tableau 2 illustre clairement la diversité des situations individuelles ou régionales. L'ensemble des 234 épisodes de croissance positive de la base a été réparti en quatre classes, suivant leur caractère plus ou moins redistributif :

- *fortement pro-pauvres*, si l'élasticité du revenu moyen du quintile le plus pauvre par rapport au revenu moyen global est supérieure à 2 ;
- *modérément pro-pauvres* si elle est comprise entre 1 et 2 ;
- inversement, croissance *très inégalitaire* lorsque le revenu des plus pauvres augmente moins de deux fois moins vite que l'ensemble ;
- *modérément inégalitaire* si l'élasticité est comprise entre 0,5 et 1.

Ce tableau montre que les épisodes de croissance se répartissent de façon à peu près égale entre épisodes *pro-pauvres* et épisodes inégalitaires. De plus, plus de la moitié des épisodes s'accompagne de changements distributifs très prononcés (élasticité supérieure à 2 ou inférieure à 0,5). Ainsi, la croissance *fortement pro-pauvres*, représente un peu plus de 20 % de l'ensemble des épisodes, tandis que près d'un sur trois correspond à une croissance *très inégalitaire*.

Tableau 2 : Répartition des épisodes de croissance selon leurs effets en termes d'inégalité de revenus

Zone ou groupe de revenus	Episodes de croissance			
	Très inégalitaires	Modérément inégalitaires	Modérément <i>pro-pauvres</i>	Fortement <i>pro-pauvres</i>
Moyen Orient, Afrique du Nord	3 (17,65 %)	3 (17,65 %)	6 (35,4 %)	5 (29,4 %)
Europe de l'est, Asie Centrale	6 (42,9 %)	1 (7,1 %)	7 (50,0 %)	0 (0,0 %)
Afrique du sud du Sahara	10 (66,7 %)	0 (0,0 %)	4 (26,7 %)	1 (6,7 %)
Amérique Latine, Caraïbes	20 (43,5 %)	5 (10,9 %)	8 (17,4 %)	13 (28,3 %)
Asie du sud	5 (25,0 %)	5 (25,0 %)	7 (35,0 %)	3 (15,0 %)
Asie de l'est et Pacifique	15 (26,3 %)	16 (28,1 %)	18 (31,6 %)	8 (14,0 %)
OCDE	15 (23,1 %)	13 (20,0 %)	20 (30,8 %)	17 (26,15 %)
Pays à revenu faible	11 (33,3 %)	6 (18,2 %)	13 (39,4 %)	3 (9,1 %)
Pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure	19 (33,3 %)	10 (17,5 %)	14 (24,6 %)	14 (24,6 %)
Pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure	21 (45,65 %)	4 (8,7 %)	13 (28,3 %)	8 (17,4 %)
Pays à revenu élevé	23 (23,5 %)	23 (23,5 %)	30 (30,6 %)	22 (22,45 %)
Total	74 (31,6 %)	43 (18,4 %)	70 (29,9 %)	47 (20,1 %)

Source : Dollar et Kraay, 2000. Les données peuvent être obtenues à l'adresse suivante : <http://www.worldbank.org/research/growth>.

Cependant, la répartition des différents types de croissance au niveau agrégé est biaisée, du fait de la sélection de l'échantillon qui sur-représente les pays riches. La décomposition des pays par grande région ou par niveau de développement permet d'approfondir le diagnostic. Quelle que soit la catégorie de pays considérée, l'hétérogénéité des épisodes de croissance reste entière. Aucune relation linéaire entre type de croissance et niveau de développement ne se fait jour et seule l'Afrique sub-saharienne semble se démarquer par une prédominance massive d'épisodes de croissance « très inégalitaire » (deux tiers des cas, sur un échantillon il est vrai très restreint). Quand elles croissent, les régions structurellement inégalitaires (Afrique, Amérique latine) tendent à conserver ce mode de croissance, rejoignant sur ce plan les pays en transition. Quant au fameux « miracle asiatique », il ne semble pas se démarquer par un modèle spécifique en matière de « chemin distributif » de croissance, malgré le rythme extrêmement rapide de cette dernière. Le profil distributif des épisodes de croissance en Asie de l'Est ne se montre pas particulièrement *pro-pauvres*. Il est même quasiment identique à celui observé (dans notre échantillon) à celui de l'Asie du Sud, où la croissance a été beaucoup plus modeste.

Cet examen rapide suggère que les élasticités moyennes proches de l'unité identifiées par l'économétrie de la croissance (en coupe ou en panel) ne pourraient être qu'un effet d'optique. Elle « écrase » singulièrement la variance observée dans tous les types de pays. Des résultats similaires sont obtenus par Ravallion (2001), à partir d'une base originale de micro-données d'enquêtes portant sur 117 épisodes de croissance dans les PED. La conclusion qu'il portait, partagée par d'autres auteurs (Fields, 2001), le conduisait à proposer de prendre en compte la diversité des situations spécifiques à chaque pays en mettant l'accent sur l'analyse des expériences individuelles.

Au total, même si un fort niveau de développement semble limiter les chocs distributifs les plus négatifs sur les pauvres (sans que la réciproque soit vraie : les systèmes de redistribution ne favorisent pas systématiquement les plus pauvres), il n'y a pas de fatalité à ce que les pays parmi les plus pauvres ne puissent redistribuer en direction des plus démunis. Ces résultats seront mobilisés pour calibrer les simulations de la section suivante.

2.3. L'arithmétique de la relation entre pauvreté, croissance et inégalités

Pour dériver des propriétés analytiques de la relation entre pauvreté, croissance et inégalités un certain nombre d'hypothèses simplificatrices doivent être faites concernant la distribution et son évolution. La première piste consiste à raisonner à inégalités constantes. Dans ce cadre, Kakwani (1993) et (2001) a montré que pour une classe très générale de mesures de la pauvreté, prenant la forme suivante :

$$\Theta = \int_0^z P(z,x) f(x) dx, \quad (1)$$

Où $f(x)$ est la fonction de densité du revenu, $\partial P/\partial x < 0$, z est la ligne de pauvreté et $H=F(z)$ représente la valeur de la fonction de répartition pour z , c'est-à-dire la proportion de pauvres. L'élasticité revenu de la pauvreté s'écrit :

$$\eta_{\Theta} = -1/\Theta \int_0^z x \partial P/\partial x f(x) dx \quad (2)$$

Ces résultats généraux s'appliquent aux mesures les plus usuelles de pauvreté, notamment aux indicateurs de type FGT (Foster, Greer, Thorbecke, 1984). Par exemple, on déduit de l'équation (2) ci-dessus l'élasticité de l'incidence de la pauvreté à la croissance, égale à $\eta_{\Theta} = -zf(x)/H$.

Comme on peut le constater, les élasticités, bien que toujours négatives, ne sont pas constantes. Elles dépendent positivement et de façon non linéaire du niveau de développement et de la ligne de pauvreté choisie et négativement des inégalités. Heltberg (2002) a réalisé des simulations appliquées au cas de quelques PED, pour illustrer la sensibilité de l'élasticité-revenu de la pauvreté au choix du seuil de pauvreté. Il apparaît que les plages de variation des élasticités sont très importantes (elles sont proches de 0 lorsque P_0 est négligeable et atteignent près de -5 quand quasiment l'ensemble de la population est pauvre), et qu'elles croissent avec le degré d'aversion pour la pauvreté (les indicateurs P_1 et P_2 sont plus élastiques que P_0).

Pour aller plus loin et relâcher la contrainte de constance des inégalités, il est nécessaire d'émettre des hypothèses supplémentaires sur la forme de la distribution. Bourguignon (2002) montre que, si la distribution des revenus relatifs est log-normale (ce qui est la forme retenue le plus souvent), il existe une relation comptable entre la valeur absolue de l'élasticité du taux de pauvreté (P_0) au revenu moyen, ε , le niveau du revenu moyen et le degré d'inégalité des revenus:⁶

$$\varepsilon = \lambda(\log(z/y_m)/\sigma + \sigma/2)/\sigma \quad (3)$$

où λ est la fonction de hasard de la loi normale centrée réduite (rapport entre les fonctions de densité et de répartition), σ est l'écart type de la distribution du logarithme du revenu, z est la ligne de pauvreté et y_m le revenu moyen. Cette expression montre qu'un même taux de croissance aura d'autant plus d'effet sur le taux de pauvreté que le niveau de développement est important (faible valeur du ratio z/y_m) et que l'inégalité des revenus est faible.

Par exemple, le Brésil, avec un PIB par tête égal, en 2000, à 7.320 dollars exprimés en termes de parité de pouvoir d'achat et un indice de Gini égal à 0,60 présente une élasticité du taux de pauvreté au revenu moyen égale à l'unité en valeur absolue, alors que le Sri Lanka, avec un PIB moyen de 3.470 \$ PPA et un Gini égal à 0,34 réduit son taux de pauvreté de 2,8 % lorsque le revenu moyen croît de 1 %. Les quelques exemples présentés dans le tableau 3 montrent que l'élasticité *théorique* du taux de pauvreté au revenu moyen est d'autant plus importante en valeur absolue que l'inégalité des revenus est faible. C'est ce que montre par exemple la comparaison entre le Brésil et la Turquie.

Tableau 3 : Valeur théorique de l'élasticité du taux de pauvreté au revenu moyen pour une sélection de pays

Pays	PIB/tête en 2000 (\$ PPA)	Incidence de la pauvreté* (%)		Indice de Gini	Elasticité du taux de pauvreté au revenu moyen
		1 \$	2 \$		
Brésil	7.320	11,6	26,5	0,60	1,0
Sri Lanka	3.470	6,6	45,4	0,34	2,8
Turquie	7.030	2,4	18,0	0,42	2,3
Zimbabwe	2.590	36,0	64,2	0,57	0,8

Source : Banque mondiale, WDI 2000 et 2002, calculs des auteurs.

*1998 pour le Brésil et Turquie, 1995 pour le Sri Lanka et 1990-91 pour le Zimbabwe

Quelle est la portée de ce résultat théorique ? Bourguignon (2002) estime un modèle dans lequel la variation observée du taux de pauvreté est régressée sur la valeur théorique de l'élasticité multipliée par le taux de croissance du revenu moyen. Sous l'hypothèse de log-normalité de la distribution des revenus, le coefficient de cette variable devrait être égal à l'unité. Les résultats tendent à confirmer cette hypothèse. Cependant, bien que le R^2 soit élevé, il demeure nettement inférieur à l'unité (0,59), ce qui suggère que l'interaction entre pauvreté, inégalités et croissance est plus complexe que celle que l'on peut capturer en supposant que la distribution est log-normale.

Ces différents résultats suggèrent que les inégalités constituent bien une dimension importante du problème à ne pas négliger dans la lutte contre la pauvreté. Pour Bourguignon, la réduction des inégalités génère un « double dividende »: non seulement elle contribue à réduire la pauvreté à travers un pur effet de redistribution, mais de plus cette baisse entraîne une accélération du rythme de réduction de la pauvreté, car l'élasticité du taux de pauvreté au revenu moyen dépend de façon étroite et négative du degré d'inégalité des revenus⁷. Dès lors la question à laquelle il est intéressant de répondre concerne l'ampleur de ce double dividende. Plus précisément, est-il possible de parvenir à croître tout en redistribuant en direction des plus pauvres ? Dans l'affirmative, peut-on quantifier les gains générés par la redistribution lorsque la croissance s'accompagne de redistribution ?

⁶ Bourguignon a également explicité la solution analytique de l'élasticité dans le cas de P_1 .

⁷ On peut même parler de "triple dividende" si l'on admet que la réduction des inégalités accélère la croissance.

3. QUEL ARBITRAGE CROISSANCE / INEGALITES POUR ATTEINDRE LE PREMIER DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE ?

Dans cette troisième section, nous procéderons à une application numérique dérivée des discussions ci-dessus. En mobilisant les résultats de la section précédente, nous chercherons à éclairer à quelles conditions en termes d'arbitrage croissance/distribution, le premier des objectifs de développement du millénaire, à savoir la réduction de moitié entre 1990 et 2015 de l'incidence de la pauvreté, objectif aujourd'hui largement repris par les DSRP nationaux, pourrait être atteint.

Au cours de la période récente, les publications se sont multipliées pour étudier la faisabilité de cet objectif. Hanmer et Naschold (1999) ou plus récemment la Banque mondiale (2001a) et (2002) dans ses perspectives économiques globales présentent des estimations du taux de pauvreté absolue par grandes zones de développement à l'horizon 2015. Le point commun à ces études est qu'elles utilisent des méthodes de régression linéaire pour obtenir une estimation de l'élasticité du taux de pauvreté absolue au revenu ou à la consommation privée par tête. Plus généralement, quelle que soit la sophistication des calculs, les projections issues de ces travaux font au mieux l'hypothèse d'une élasticité-revenu du taux de pauvreté constante, qu'elle soit uniforme pour l'ensemble des PED (Collier et Dollar, 2001), ou différenciée par pays ou régions (Cf. les études mentionnées ci-dessus). La possibilité de parvenir ou non à l'objectif fixé en termes de réduction de la pauvreté dépend alors uniquement du taux de croissance projeté par les auteurs. Or, même en n'introduisant pas d'effet positif de la réduction des inégalités sur la croissance, dont la validité empirique reste encore à asseoir, la non prise en compte du « double dividende » de la baisse des inégalités sur la pauvreté mentionné plus haut conduit à en sous-estimer l'impact et partant à négliger l'intérêt potentiel des politiques de redistribution. De fait, la Banque mondiale tend à mettre l'accent sur l'importance déterminante de la croissance dans la lutte contre la pauvreté et à reléguer les autres facteurs au second plan.

3.1. Comment peut évoluer la pauvreté absolue d'ici à 2015 ?

L'approche adoptée ici vise à combler cette lacune. Elle s'appuie entièrement sur le résultat établi par Bourguignon, sous l'hypothèse de log-normalité de la distribution des revenus. Pour un total de 59 pays en développement pour lesquels l'ensemble des données nécessaires au calcul (indice de Gini, taux de pauvreté absolue à 1 dollar PPA, part du premier quintile dans le total des revenus et niveau de consommation privée par tête) pour la période de référence (1990-1998) et moyennant une série d'hypothèses complémentaires (voir le détail de la méthode en annexe), l'évolution de la pauvreté absolue a été simulée jusqu'en 2015, année par année. Comme l'originalité du travail repose sur la décomposition comptable de l'élasticité du taux de pauvreté, qui varie en fonction du niveau de développement et de la distribution, plusieurs scénarios de croissance et d'évolution des inégalités ont été croisés. Si l'objet de l'exercice est principalement heuristique, nous avons cependant retenu un jeu d'hypothèses relativement réalistes : les différents scénarios de croissance sont ceux proposés par la Banque mondiale (2001a), et les plages de variation des inégalités sont compatibles avec celles observées dans le passé (Cf. tableau 2). La question à laquelle nous cherchons à répondre concerne l'ampleur du « double dividende ». Plus précisément, dans quelle mesure et à quelles conditions la lutte contre les inégalités est-elle susceptible de faciliter l'atteinte de l'objectif fixé en termes de réduction de la pauvreté absolue ?

La simulation démarre à partir de l'année 1999. La population des pays retenus se montait en 1998 à 4.030 millions d'habitants, soit un peu plus de 80 % de l'ensemble des pays en développement. Selon nos estimations, cette population comportait alors 1.011 millions de pauvres, soit un taux de pauvreté absolue égal à 25,1 %, contre 23,4 % pour l'ensemble des pays en développement selon les chiffres publiés par la Banque mondiale (voir tableau A1 en annexe ; les pourcentages correspondants pour 1990 sont de respectivement 31,9 % et 29 %).

Le tableau 4 présente les résultats de nos estimations. Trois scénarios de croissance sont proposés. Dans le premier, chaque pays connaît, au cours de la période 1999-2015, une croissance moyenne de la consommation par tête identique à celle qu'il a enregistrée au cours de la période 1990-2000. Les deux autres scénarios correspondent aux hypothèses de croissance du PIB par tête retenues par la Banque mondiale pour l'établissement de ses perspectives économiques globales (Banque mondiale, 2000). Nous supposons que la consommation privée globale évoluera au même rythme que le PIB. Les colonnes 2 et 3 du tableau présentent le nombre et le pourcentage de pauvres dans les pays de notre échantillon en 1990. Il convient de

préciser qu'il s'agit là encore d'une estimation, obtenue en supposant que pour chacun des pays retenus l'évolution du taux de pauvreté entre 1990 et 1998 est la même que celle de la zone correspondante. Les colonnes 4 et 5 présentent les estimations du nombre et du pourcentage de pauvres en 1998. La colonne 6 présente les hypothèses de croissance du PIB par tête pour chaque zone en fonction du scénario considéré.

Les colonnes suivantes montrent les résultats des simulations selon trois hypothèses distributives :

- croissance *neutre*, qui correspond à une croissance de la consommation moyenne du premier quintile égale à celle de la croissance globale de la consommation ;
- croissance *pro-pauvres* ; nous retenons l'hypothèse qu'en moyenne la consommation privée par tête du premier quintile croît deux fois plus vite que celle de l'ensemble de la population ;
- croissance *régressive*, simulée en supposant au contraire que la consommation moyenne dans le premier quintile croît deux fois moins vite que celle du reste de la population.

Au niveau mondial, le résultat de notre simulation à l'horizon 2015 pour le pourcentage de la population vivant dans une situation d'extrême pauvreté dans l'hypothèse de croissance neutre basée sur le scénario de base de la Banque mondiale (soit 12,5 % de la population mondiale) est très proche de la prévision de la Banque mondiale présentée dans son *Global Economic Prospects* (12,3 %, voir tableau 1 ci-dessus), en partant d'un pourcentage un peu supérieur en 1990 (31,9 % contre 29,0 %). Les résultats en niveau (nombre de pauvres) ne sont par contre pas comparables puisque nos simulations s'appuient sur un sous-échantillon de la population mondiale.

Tableau 4 : Evolution simulée de la pauvreté absolue selon plusieurs scénarios de croissance

Zone ou pays	1990		TCAM* PIB/hab 1999- 2015	2015 Croissance neutre		2015 Croissance pro- pauvres		2015 Croissance inégalitaire	
	Nb de pauvres millions	%		Nb de pauvres millions	%	Nb de pauvres millions	%	Nb de pauvres millions	%
<i>Scénario 1 : chaque pays a entre 1999-2015 une croissance identique à celle de 1990-2000</i>									
Total	1.134,4	31,9	3,9	675,1	13,7	584,0	11,8	712,7	14,5
Hors Chine et Inde	342,8	9,6	-0,2	414,3	8,4	392,5	8,0	423,5	8,6
Chine	397,3	34,7	9,2	16,0	1,2	0,0	0,0	26,0	1,9
Inde	394,3	46,8	4,2	244,8	20,0	191,5	15,6	263,2	21,5
<i>Scénario 2 : scénario de base de la Banque mondiale</i>									
Total	1.134,4	31,9	3,7	614,0	12,5	500,5	10,2	652,5	13,2
Hors Chine et Inde	342,8	9,6	2,9	306,9	6,2	277,5	5,6	316,8	6,4
Chine	397,3	34,7	5,4	58,0	4,2	25,1	1,8	69,3	5,0
Inde	394,3	46,8	3,9	249,1	20,3	197,9	16,2	266,4	21,8
<i>Scénario 3 : scénario pessimiste de la Banque mondiale</i>									
Total	1.134,4	31,9	2,3	805,1	16,3	729,6	14,8	831,8	16,9
Hors Chine et Inde	342,8	9,6	1,6	390,8	7,9	369,5	7,5	397,5	8,1
Chine	397,3	34,7	3,9	91,0	6,6	63,7	4,6	100,7	7,3
Inde	394,3	46,8	2,5	323,3	26,4	296,4	24,2	333,6	27,2

Source : Banque Mondiale, Indicateurs du développement dans le monde, 2002 ; Banque mondiale, *Global Economic Prospects*, 2001 ; nos propres calculs.

* Taux de croissance annuel moyen

NB : Pour les raisons indiquées dans le texte, ces chiffres ne sont pas totalement cohérents avec ceux du tableau 1 pour 1990 et pour 2015 (les prévisions étant établies de manière différente et en partant d'une situation initiale qui n'est pas la même).

La comparaison des différents taux de pauvreté obtenus selon les effets supposés de la croissance sur les inégalités montre que le « double dividende » de la réduction des inégalités est loin d'être négligeable. Ainsi, pour l'hypothèse de base de la Banque mondiale en termes de croissance mondiale (scénario 2), le nombre de pauvres est réduit de plus de 110 millions si la croissance est *pro-pauvres* par rapport à la situation où elle est *neutre* et de 150 millions par rapport à la croissance *régressive*. Quel que soit le scénario, le recul du

nombre de pauvres est supérieur à 100 millions et il est d'autant plus important que la croissance est forte, conformément à la formule établie par Bourguignon. A l'échelle de l'ensemble des PED, l'objectif du Millénaire serait atteint pour les scénarios 1 et 2 dans tous les cas de figure. En revanche, dans l'hypothèse de croissance la plus pessimiste (scénario 3), seule la croissance *pro-pauvres* permettrait la division de l'incidence de la pauvreté par deux entre 1990 et 2015.

Le tableau 4 présente aussi des résultats des simulations pour la Chine et l'Inde, deux pays où vivaient plus de la moitié des pauvres au niveau mondial en 1990. Les écarts entre les différents types de croissance sont très significatifs à l'horizon 2015, particulièrement dans le cas de l'Inde où le nombre et la proportion de pauvres sont les plus importants des deux pays : par exemple, les résultats de notre simulation suggèrent que si la croissance indienne se poursuit au même rythme que dans les années quatre-vingt-dix d'ici 2015, une croissance *pro-pauvres* permettrait de réduire le nombre de pauvres de plus de 50 millions supplémentaires par rapport à une croissance *neutre*. Par contre, l'incidence de la pauvreté deviendrait quasi-nulle en Chine selon ce scénario quel que soit le cas de figure, tandis que le nombre de pauvres continuerait à s'accroître hors Chine et Inde (la proportion de pauvres se tassant un peu), avec ici encore de faibles variations selon le type de croissance.

3.2. Niveau de développement et inégalités structurelles : le poids du passé

L'examen des résultats par région montre cependant que l'ampleur des gains en termes de réduction de la pauvreté liés à une croissance *pro-pauvres* varie sensiblement d'une zone à l'autre (voir tableau A2 en annexe). Premièrement, comme énoncé précédemment, le caractère *pro-pauvres* de la croissance est d'autant plus bénéfique que celle-ci est forte. Il s'agit là d'un simple effet de redistribution, lié au fait que plus la croissance est forte et plus la quantité de revenus à redistribuer vers les pauvres est élevée. Cet effet est ensuite naturellement d'autant plus fort que le revenu de départ est lui-même élevé.

L'analyse ci-dessus explique que la croissance *pro-pauvres* ait autant d'effet pour l'Asie du Sud par exemple (Cf. en particulier le cas de l'Inde déjà mentionné, qui combine une croissance relativement rapide et un niveau de revenu supérieur à celui de la plupart des pays africains) et au contraire si peu d'effet pour la zone Afrique sub-saharienne : pour le continent dans son ensemble, et ceci quel que soit celui des trois scénarios retenus, les différents types de croissance aboutissent à des résultats remarquablement proches en termes de nombre de pauvres et de pourcentage de la population vivant dans une situation d'extrême pauvreté ; selon nos simulations, ce pourcentage atteindrait autour de 42-43 % à l'horizon 2015 dans le scénario 1 (rythme de croissance stable entre les périodes 1990-1998 et 1999-2015), 38 % dans le scénario 2 (scénario de base de la Banque mondiale) et 45 % dans le scénario 3 de croissance faible.

En fait, la mauvaise performance de cette région s'explique par la combinaison de multiples facteurs qui se renforcent mutuellement. D'une part, les prévisions de croissance, nettement inférieures à celles des autres zones (+1,3 % dans le cas le plus favorable contre +3,7 % en moyenne), ont un impact direct sur la réduction de la pauvreté. D'autre part, elle pâtit d'un plus faible niveau de développement initial et d'un niveau élevé des inégalités de revenus, ce qui lui confère une faible valeur moyenne de l'élasticité du taux de pauvreté au revenu (voir tableau 6).

Pour que les pays de cette région atteignent l'objectif fixé en termes de réduction de la pauvreté, il faudrait qu'ils connaissent jusque l'année 2015 une croissance particulièrement forte du revenu par tête. C'est ce que montre le tableau 5, dans lequel, pour une sélection de pays, nous avons reporté le taux de croissance annuel moyen de la consommation par habitant nécessaire pour parvenir à l'objectif. Pour la plupart des pays africains retenus, le niveau de croissance requis pour parvenir à l'objectif de réduction de la pauvreté absolue est très élevé et nettement supérieur à celui qu'ils ont connu au cours de la dernière décennie. Le tableau montre également que, pour un même niveau de développement, ce sont les pays où l'inégalité est la plus faible qui ont le plus de chances de parvenir à l'objectif. La comparaison entre le Burkina Faso et la République Centrafricaine est à cet égard éclairante : bien que partant d'un niveau de développement et d'un taux de pauvreté similaires, le rythme de croissance (*neutre*) nécessaire pour atteindre l'objectif du Millénaire est beaucoup moins contraignant pour le Burkina Faso (même s'il devrait être 3,5 points plus élevé de celui enregistré au cours de la dernière décennie), parce que le niveau des inégalités y est sensiblement inférieur. Le même constat peut être fait pour le Nigeria et le Mozambique. Pour satisfaire à l'objectif, le premier requiert un taux de près de 8 points supérieurs relativement au trend de croissance

passé. Dans l'ensemble, la plupart des pays africains ne pourront pas relever le défi, à moins d'une rupture historique radicale, à l'inverse de nombreux pays des autres zones en développement, pour qui le rythme de croissance de la décennie 1990 est supérieur au rythme requis.

Tableau 5 : Taux de croissance de la consommation par tête nécessaire à l'accomplissement de l'objectif de division par un facteur deux du taux de pauvreté absolue.

(1) Pays	(2) Gini	(3) Consommation privée par habitant en 2000 (\$ PPA année 1993)	(4) % de pauvres en 1990	(5) Taux de croissance de 1990 à 2000 (moyenne annuelle)	(6) % de pauvres en 2015 si la croissance est identique à celle des années 90	(7) Taux de croissance annuel requis pour parvenir à l'objectif	(8) Différence (7)-(5)
Burkina Faso	55,1 ^g	1.020	57,8	1,7	46,4	5,2	3,5
Centrafrique	61,3 ^b	1.210	65,9	0,1	65,9	8,5	8,4
Côte-d'Ivoire	36,7 ^d	1.520	11,9	0,5	10,6	2,7	2,2
Ethiopie	40,0 ^d	660	29,3	2,3	20,3	4,3	2,0
Kenya	44,9 ^f	1.010	26,6	-0,3	28,0	4,6	4,9
Madagascar	38,1 ^h	830	61,8	-0,9	69,8	5,4	6,3
Mali	50,5 ^e	790	70,0	1,3	61,2	6,3	5,0
Mozambique	39,6 ^f	820	34,9	4,2	15,5	3,6	-0,6
Nigeria	50,6 ^f	790	69,8	-0,4	73,4	6,5	6,9
Sénégal	41,3 ^d	1.480	25,2	1,0	20,6	3,3	2,3
Ouganda	37,4 ^e	1.230	28,0	4,1	10,8	3,0	-1,1
Bolivie	44,7 ^h	2.380	13,1	1,7	6,3	1,5	-0,2
Brésil	60,7 ^g	7.320	7,0	1,5	4,1	2,5	1,0
Pérou	46,2 ^e	4.720	19,9	3,0	6,8	1,5	-1,5
Bangladesh	33,6 ^e	1.650	28,7	3,2	8,6	1,7	-1,5
Inde	37,8 ^f	2.390	46,8	4,2	20,0	3,3	-0,9
Chine	56,7 ^g	3.940	34,7	9,2	1,2	0,2	-9,0

Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde 2002 ; nos propres calculs.

Année de l'enquête utilisée pour le calcul du coefficient de Gini : (a) 1990 ; (b) 1993 ; (c) 1994 ; (d) 1995 ; (e) 1996 ; (f) 1997 ; (g) 1998 ; (h) 1999.

Bien que la valeur de l'élasticité du taux de pauvreté absolue au revenu soit une fonction croissante du niveau de développement et décroissante du niveau des inégalités, la façon dont cette valeur varie n'est pas linéaire. Pour illustrer ce point, nous avons simulé l'évolution de l'élasticité moyenne sur une période de 15 ans pour les pays de notre échantillon. Les résultats agrégés par grande région sont présentés dans le tableau 6. Nous supposons que tous les pays connaissent le même niveau de croissance de la consommation par tête, égale à la croissance moyenne pour l'ensemble des pays en développement du scénario de base de la Banque mondiale. On observe premièrement que la croissance, lorsqu'elle est neutre, contribue peu à modifier la valeur de l'élasticité : l'élévation du niveau de vie a un effet positif sur la vitesse de réduction du taux de pauvreté, mais celui-ci est long à se faire sentir. En revanche, lorsque la croissance est *pro-pauvres*, la valeur de l'élasticité double en moyenne. Mais les pays qui, notamment en raison de leur faible niveau d'inégalité initiale, ont une élasticité au départ relativement forte, bénéficient beaucoup plus de ce phénomène. Au total, il apparaît donc que pour les pays où l'inégalité est très élevée (cas de l'Amérique Latine) ou pour ceux dont le niveau de développement très faible, combiné à des inégalités substantielles (cas de l'Afrique sub-saharienne), les effets bénéfiques de la dimension *pro-pauvres* de la croissance prennent beaucoup de temps à se manifester. Pour les autres pays, nos simulations suggèrent que l'ampleur de ces effets peut être très importante.

Même s'il est difficile de « normer » l'arbitrage entre croissance et inégalités, il semble que l'évolution de l'élasticité soit plus sensible au second facteur. Sur ce plan, la comparaison entre l'Asie du Sud et l'Asie de l'Est est éclairante. Alors que l'Asie de l'Est jouit d'un niveau de vie initial supérieur de 30 % à celle du Sud, et que l'indice de Gini n'y est que de deux points supérieur, l'élasticité initiale est sensiblement la même.

Mais surtout, la croissance *pro-pauvres* simulée y induit une multiplication par 3,6 du niveau de l'élasticité au taux de pauvreté, contre « seulement » 2,6 en Asie de l'Est. De même, les deux points d'écart qui séparent les indices d'inégalités de l'Afrique sub-saharienne et de l'Amérique latine permettent de compenser partiellement l'énorme différentiel de niveau de consommation (+340 % en faveur de l'Amérique latine), puisque les élasticités en début de période sont assez proches, égales respectivement à 1,1 et 1,4. De plus, au bout de 15 ans, ces plus faibles inégalités de départ finissent par peser de façon cumulative très lourdement, l'élasticité s'accroissant de 90 % en Afrique comparé au gain moins marqué de 70 % en Amérique latine.

Tableau 6 : Modifications de l'élasticité du taux de pauvreté absolue à la consommation moyenne sous une hypothèse de croissance de la consommation agrégée par tête égale à 3,7 %/an

Zone	Consommation moyenne par tête en 2000 (\$ PPA)		Gini moyen		Elasticité moyenne en 2000		Elasticité moyenne en 2015, croissance neutre		Elasticité moyenne en 2015, croissance <i>pro-pauvres</i>	
Afrique du Nord, Moyen Orient	3.900.	(1.992)	36,0	(4,5)	2,7	(1,1)	2,9	(1,1)	5,9	(3,7)
Europe de l'est, Asie Centrale	6.129.	(2.389)	35,3	(6,1)	3,1	(1,1)	3,4	(1,1)	5,2	(2,4)
Afrique sub-saharienne	1.571.	(1.837)	47,9	(8)	1,1	(0,6)	1,3	(0,6)	2,1	(1,2)
Amérique du Sud	5.341.	(2.288)	50,2	(6,7)	1,4	(0,5)	1,6	(0,5)	2,4	(1,2)
Asie du sud	2.166.	(736)	34,7	(2,3)	2,3	(0,4)	2,6	(0,5)	8,3	(3,9)
Asie de l'Est et Pacifique	2.813	(931)	36,7	(2,9)	2,2	(0,1)	2,5	(0,2)	5,7	(1,4)

Source : Banque Mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (2001), nos propres calculs. Les écarts types sont donnés en parenthèses.

Au bout du compte, les simulations montrent que si les conditions sont réunies, les bénéfices des politiques de redistribution en termes de lutte contre la pauvreté peuvent être potentiellement beaucoup plus importants que les méthodes de calcul traditionnelles pourraient le laisser penser. Le fameux « double dividende » de la réduction des inégalités sur la pauvreté doit être pris en compte. Cependant, l'évolution de l'élasticité du taux de pauvreté s'avère très sensible aux conditions initiales, les pays pauvres et inégalitaires étant de ce point de vue doublement handicapés. Le poids *a priori* prépondérant des inégalités structurelles devrait conduire à envisager sérieusement la possibilité de mettre en œuvre des politiques de redistribution radicales, qui, pour peu qu'elles n'inhibent pas de façon trop marquée la croissance (elles pourraient même avoir l'effet inverse), seraient susceptibles d'engendrer des effets dynamiques particulièrement favorables. Vaste programme, s'il en est ! A la fois pour éviter les ruptures qu'un tel choc pourrait causer (l'expérience en cours au Zimbabwe étant là pour inciter à la prudence), mais aussi pour en imaginer les modalités opératoires (quelle type de redistribution : revenus, patrimoine, facteurs, etc. ?) et bien sûr l'économie politique.

4. L'INFLUENCE DU NIVEAU D'INEGALITE SUR LA PAUVRETE : UN FACTEUR NEGLIGE DANS LES DSRP

Dans quelle mesure la question des inégalités ainsi que les politiques de redistribution sont-elles prises en compte dans les Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté ? Cette section se propose de répondre à cette interrogation à l'aide d'une analyse lexicographique détaillée des DSRP disponibles au moment de la rédaction de cet article⁸. De façon générale, il s'avère que les stratégies actuelles, malgré le revirement instaurant la réduction de la pauvreté comme la première des priorités, restent enfermées dans l'ancienne logique de l'ajustement structurel. En effet, la majorité des DSRP privilégie toujours l'objectif de croissance économique et reste très frileux vis-à-vis des politiques de redistribution considérant que ces dernières peuvent se révéler antinomiques relativement à cette dernière visée.

4.1. La lutte contre les inégalités : un instrument pour réduire la pauvreté dans les DSRP ?

Comme en témoigne le Rapport sur le développement dans le monde de l'année 2000 *Combattre la pauvreté*, la Banque mondiale considère essentiellement la lutte contre les inégalités de manière instrumentale, et non comme un objectif en soi. Ainsi, il n'est pas étonnant que les DSRP suivent tous cette approche instrumentale, qu'ils se prononcent en faveur ou, à l'inverse, contre les politiques de redistribution.

On l'a vu ci-dessus, l'impact de la croissance économique sur la pauvreté dépend pour beaucoup des inégalités initiales, ce qui est d'ailleurs reconnu par la Banque mondiale (Banque mondiale, 2001c). On s'attendrait donc à ce que les stratégies de réduction de la pauvreté définies dans les pays à bas revenu prennent en compte ces conclusions, d'autant plus que les DSRP fixent des objectifs très ambitieux en matière de réduction de la pauvreté. Aucun facteur jouant dans ce sens ne devrait ainsi être négligé. Toutefois, l'analyse des documents montre que c'est loin d'être le cas. De plus, au lieu de considérer la lutte contre les inégalités comme complémentaire de la croissance, beaucoup de pays tendent à les opposer ou du moins à les positionner en tant qu'alternative l'une de l'autre.

Ainsi, en assénant que « la croissance est le principal instrument pour la réduction de la pauvreté », le DSRP albanais refuse implicitement toute politique active de redistribution en dépit d'inégalités en croissance rapide dans ce pays. Le DSRP du Guyana va jusqu'à affirmer : « Avec un revenu par habitant inférieur à 3 US\$ par jour, il y a peu de marge pour utiliser la redistribution des revenus comme instrument de réduction de la pauvreté (...) Compte tenu de l'existence d'une forte corrélation entre croissance et réduction de la pauvreté, la redistribution des revenus n'est pas une option viable ». On peut au contraire penser que des stratégies graduées sont certainement possibles dans un pays à revenu intermédiaire (avec un niveau de revenu par habitant annuel proche de 1.000 US\$) tel que le Guyana.

Comme le Guyana, et bien qu'ils figurent parmi les pays les plus inégalitaires au monde (avec de surcroît une hausse des inégalités durant les années 1990, voir Corbacho et Davoodi, 2002), le Honduras (également un pays à revenu intermédiaire) et le Nicaragua justifient leur opposition envers des politiques de redistribution par des arguments techniques, liés à leur inefficacité, et considèrent explicitement que leur niveau de développement est insuffisant pour financer une politique de redistribution susceptible d'avoir un impact significatif sur la pauvreté.

Les DSRP de la Bolivie, de la Mauritanie et de la Zambie apparaissent comme des exceptions en affichant un objectif d'amélioration de la distribution des revenus. Toutefois, ce n'est pas l'influence directe des inégalités sur la rapidité du processus de réduction de la pauvreté qui est mise en avant mais l'impact positif de la baisse des inégalités sur la croissance, cette dernière restant le facteur principal (voire unique) à considérer pour réduire de la pauvreté.

⁸ Il s'agit des pays suivants: Albanie, Bolivie, Burkina Faso, Guinée, Guyana, Honduras, Mauritanie, Mozambique, Nicaragua, Niger, Ouganda, Tanzania, Vietnam et Zambie.

4.2. Inégalités sociales et redistribution : des concepts tabous ?

On pourrait ne pas s'étonner de la négligence actuelle dans les DSRP de l'influence avérée du niveau d'inégalité sur le processus de réduction de la pauvreté. Elle résulte de la dichotomie plus ou moins forte entre la sphère de la recherche théorique ou empirique sur les PED (localisée principalement au Nord) et le milieu des décideurs/praticiens sur le terrain (au Sud). Les délais de réaction peuvent ainsi être particulièrement longs avant qu'un certain consensus sur l'efficacité ou l'inefficacité d'une politique ait un véritable écho dans les pays concernés. Comme nous le verrons plus loin, malgré le fait qu'un certain pragmatisme est prôné avec l'objectif de tenir compte des spécificités des pays dans les DSRP et de définir les politiques en partant des diagnostics, les orientations politiques passées sont reprises compte tenu de la prégnance des principes idéologiques qui leur sont sous-jacentes.

Mais au-delà du fait que la redistribution peut accélérer la réduction de la pauvreté, la question des inégalités mérite un intérêt particulier. Il se justifie d'abord par le fait que sa réduction devrait constituer un objectif en soi. D'une part, il ne s'agit que de l'application du principe de justice qui met en avant l'égalité des chances, or inégalités des chances, pauvreté et inégalités futures sont intimement liées (Cogneau, 2002). Ces liens résultent entre autres de l'existence de « trappes à pauvreté » qui implique la nécessité de politiques spécifiques en faveur des plus défavorisés. D'autre part, l'extension du concept de pauvreté et le consensus sur son caractère multi-dimensionnel impliquent que l'on lutte contre toutes ses formes. Or la marginalisation/exclusion, induite par de fortes inégalités, constitue une des facettes de la pauvreté.

D'une manière générale, notre analyse lexicographique montre que les DSRP préfèrent souvent le concept de disparité à celui d'inégalités, et que le mot redistribution est rarement employé, voire tabou dans certains cas. Le DSRP de la Bolivie est une exception puisqu'il mentionne ce terme sept fois. Plus généralement, notre analyse montre que les concepts d'inégalités⁹ sont utilisés très irrégulièrement (tableau 7). Certes, les quatre pays d'Amérique centrale et du Sud de notre échantillon, qui sont aussi les plus inégalitaires, utilisent ce concept toutes les deux pages en moyenne, alors que les huit pays africains, qui sont beaucoup plus pauvres mais aussi généralement moins inégalitaires, l'utilisent seulement toutes les trois pages. Mais lorsqu'on analyse de façon plus détaillée le cas de chaque pays, le lien entre le niveau des inégalités et la place de ce concept dans les documents est loin d'être évident. Le Vietnam, dont le régime socialiste est probablement plus porté sur ces questions, mentionne fréquemment ces concepts (chaque page et demi), alors que c'est le pays de notre échantillon qui est le moins inégalitaire. Tandis que l'Albanie, en dépit d'inégalités en croissance rapide, y fait très peu allusion (toutes les cinq pages).

Cette situation s'explique sans doute par la volonté de ne pas se heurter de front aux conflits d'intérêt entre les différentes catégories de la population, et pour ne pas soulever la question de la cohésion sociale que les processus participatifs se proposent de construire ou de renforcer. Mais il faut bien souligner qu'une telle logique suggère que c'est toujours l'incertitude autour de la relation entre croissance et inégalité qui prédomine (les conflits pouvant remettre en cause la croissance et réciproquement) au détriment du lien avéré entre le degré d'inégalité et le rythme de réduction de la pauvreté.

⁹ Les termes regroupés dans cette catégorie sont les suivants : équité/inéquité ; égalité/inégalité ; égal/inégal ; équitable/inéquitable ; redistribution.

Tableau 7 : Les DSRP et la lutte contre les inégalités

	PNB/hab. (\$ courants)	Taux de pauvreté (%)		Indice Gini	Fréquence d'utilisation de concepts liés aux inégalités /page
		1 \$	2 \$		
Afrique :	470				0,34
Burkina Faso	210	61,2	85,8	55,1	0,37
Guinée	450	40,0 (a)	NC	40,3	0,22
Mauritanie	370	28,6	68,7	37,3	0,21
Mozambique	210	37,9	78,4	39,6	0,20
Niger	180	61,4	85,3	50,5	0,11
Ouganda	300	55,0 (a)	NC	37,4	0,28
Tanzanie	270	19,9	59,7	38,2	0,15
Zambie	300	63,7	87,4	52,6	0,50
Europe centrale :					
Albanie	1.580	NC	NC	0,43 (b)	0,22
Amérique centrale & du Sud :					0,50
Bolivie	990	14,4	34,3	44,7	0,54
Guyana	860	NC	NC	40,2	0,22
Honduras	860	24,3	45,1	56,3	0,78
Nicaragua	400	50,3 (a)	NC	60,3	0,33
Asie:					
Vietnam	390	50,9 (a)	NC	36,1	0,64

Source: World Bank Indicators 2002 pour colonnes 2 à 5 ; colonne 6 : calculs des auteurs

(a) Seuil fixé nationalement (b) DSRP Albanie

4.3. De la crédibilité de l'objectif d'une croissance *pro-pauvres*

Le constat auquel on aboutit sur les nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté est que le concept de croissance *pro-pauvres* est mis en avant mais sans que les moyens pour y parvenir ne soient véritablement mobilisés. La question des inégalités est négligée.

A quelques exceptions près (notamment au Burkina Faso, en Mauritanie et en Ouganda), les politiques fiscales (alliées éventuellement à des formes de subvention) ne sont pas mentionnées comme des instruments à mobiliser pour favoriser la redistribution des revenus en faveur des plus pauvres.

Si l'on exclut les politiques ambitieuses à finalité redistributive en faveur des plus démunis (mesures fiscales, subvention, etc.), la question de la stratégie à adopter se pose avec acuité. A titre d'illustration, dans les DSRP, des politiques d'insertion et de protection (filets de sécurité ou systèmes d'assurance) sont prévues pour corriger les éventuels effets négatifs à court terme des réformes macro-économiques (toujours considérées comme prioritaires) sur certains groupes vulnérables ou défavorisés. Mais, compte tenu des contraintes de capacité de mise en œuvre, notamment d'ordre financier, ces politiques sont peu ambitieuses et sont reléguées au second rang des priorités.

D'autres politiques mises en avant suivant l'optique *pro-pauvres* sont de manière générale de portée limitée (micro-crédit dans le secteur informel dont bénéficie une proportion infime d'unités; des politiques d'assistance qui ne permettent pas des véritables sorties de la pauvreté, etc.).

La stratégie de réduction de la pauvreté implique nécessairement des arbitrages qui ne sont pratiquement jamais énoncés clairement. Faciliter l'accès à la terre pour les pauvres requerrait dans beaucoup de pays la mise en œuvre d'une politique de redistribution des terres au détriment de certaines catégories plus favorisées. Cependant, les mesures prévues par les DSRP dans ce domaine se limitent généralement à la sécurisation foncière.

Le seul arbitrage qui apparaît clairement entériné est celui entre les milieux urbain et rural, la priorité étant accordée à ce dernier où se concentre la majorité des pauvres. L'intérêt limité accordé aux pauvres dans les villes est plus particulièrement marqué dans les DSRP des pays africains, où les actions spécifiques touchant cette catégorie de la population sont quasi-inexistantes. La pertinence d'une telle option mérite cependant d'être analysée : d'une part, l'incidence de la pauvreté urbaine est en hausse et risque de s'accroître fortement dans les années à venir ; d'autre part, les politiques de réduction de la pauvreté sont plus efficaces en milieu urbain, compte tenu notamment des possibles effets de synergie et de l'existence d'infrastructures (Razafindrakoto et Roubaud, 2002). De plus, les effets d'entraînement de la dynamique urbaine sur le milieu rural sont à considérer (hausse de la demande, migrations), la réciproque étant *a priori* moins nette (Club du Sahel, 2001).

Finalement, d'une part, les politiques de lutte contre les discriminations sexuelles et ethniques, ainsi que pour la réduction des inégalités régionales, qui sont probablement moins conflictuelles que celles de lutte contre les inégalités sociales (bien qu'elles soient manifestement toutes reliées entre elles), sont les seules à recueillir un consensus relatif et à être mentionnées par la plupart des DSRP.

D'autre part, les politiques qui se révèlent les plus crédibles en faveur des pauvres sont celles portant sur la distribution des facteurs (*assets* : accès à l'éducation, à la santé; et dans une moindre mesure l'accès à la terre). Mais ces orientations qui ne sont en fait pas nouvelles (puisqu'elles étaient déjà envisagées avant le revirement mettant la lutte contre la pauvreté au centre des politiques) trouvent leur fondement dans la théorie postulant l'influence de la distribution des facteurs sur la croissance économique.

On est ainsi en droit de s'interroger sur les véritables innovations induites jusqu'à présent par le recentrage autour de l'objectif de réduction de la pauvreté en termes d'orientation des politiques. Au-delà des principes globaux affichés, les stratégies réellement envisagées restent peu crédibles. Le caractère peu ambitieux des politiques bénéficiant spécifiquement aux pauvres en témoigne. En fait, l'analyse permet d'aller encore plus loin dans nos conclusions et d'affirmer que les logiques antérieures continuent largement à prédominer.

A titre d'exemple la poursuite prévue dans les DSRP du processus de désengagement de l'Etat relève de cette continuité. Or ce désengagement est peu propice à l'instauration de politiques de redistribution en faveur des pauvres. La préconisation d'un système de recouvrement des coûts par les bénéficiaires dans les services de santé en est une preuve. Ce principe risque non seulement d'accroître les inégalités, mais peut également induire un effet pervers de réduction de l'effort de l'Etat dans les infrastructures sociales. De même, le principe de la participation communautaire risque de conduire l'Etat à ne pas exercer son rôle de supervision et de soutien pour favoriser l'équité entre les communes, mais aussi en leur sein (Serra, 2001).

Le fait que la logique budgétaire est la seule qui prime est encore plus mis en évidence lorsqu'on constate que certains DSRP proposent des traitements différenciés des services publics en matière de recouvrement des coûts sans aucune justification : En Tanzanie, alors que le DSRP prévoit l'abolition des frais de scolarité dans l'éducation primaire, il propose la participation, l'implication du secteur privé et de la société civile dans le domaine de la santé pour résoudre les contraintes de financement. Une partie des coûts sera ainsi supportée par les usagers, sans considération des difficultés qu'un tel choix engendre pour les plus démunis. Dans les pays qui ont instauré de tels dispositifs, le bilan des systèmes de recouvrement des coûts dans le secteur de la santé est d'ailleurs très mitigé. En Mauritanie, le DSRP note que malgré une certaine amélioration de la situation générale, le problème de disponibilité des médicaments n'a pas pour autant été résolu, et que l'accès aux soins des plus pauvres n'a pas été pris en compte. Ce constat a conduit à la révision du système pour le rendre plus flexible (abaissement des coûts à des niveaux soutenables, gratuité de certains soins).

CONCLUSION

La prééminence accordée à la croissance comme instrument de lutte contre la pauvreté par un courant d'économistes dont Dollar et Kraay se sont fait le porte-drapeau a conduit à négliger d'autres éléments tout aussi importants, relatifs aux questions d'inégalités au sens large, qui peuvent aussi être reliés à la question plus large de l'organisation sociale et de la participation citoyenne désigné en anglais sous le terme d'*empowerment* (Lustig, Arias, Rigolini, 2002). Ce choix idéologique des IBW, qui a d'ailleurs suscité de vifs conflits internes lors de la rédaction du Rapport sur le Développement de la Banque mondiale 2000/2001 consacré à la lutte contre la pauvreté (aboutissant notamment à l'ajout d'un chapitre sur le lien croissance-pauvreté placé en tête d'ouvrage et à la démission du rédacteur en chef du rapport), influence directement les Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté ; comme on l'a vu, la plupart d'entre eux suivent cette même orientation, négligeant largement, voire s'opposant à toute politique active de réduction des inégalités.

Nous avons montré dans cet article la nécessité d'élargir la perspective en mettant empiriquement en évidence l'impact d'une réduction du niveau des inégalités de revenu dans un pays sur l'évolution de la pauvreté monétaire à long terme, sans pour autant entrer dans l'analyse du contenu de ce type de politiques. L'importance de cet élargissement est d'autant plus grande qu'il est manifeste que les objectifs que s'est assignée la communauté internationale en termes de réduction de la pauvreté ne seront manifestement pas tenus, au moins pour des continents entiers tels que l'Afrique sub-saharienne (où la pauvreté devrait stagner globalement). La prudence s'impose d'ailleurs en ce qui concerne la prédiction faite par la Banque mondiale d'une division par deux de la pauvreté au niveau mondial entre 1990 et 2015, si on se rappelle que la même prévision avait déjà été effectuée en 1990 (pour la période 1985-2000), alors que le pourcentage global a finalement à peine diminué au cours de cette période.

Cette analyse nous conduit à affirmer que la croissance ne suffit pas pour la réduction de la pauvreté ; elle en est une condition nécessaire mais doit s'accompagner de la mise en place de politiques de réduction des inégalités présentes et futures. En cela, nous partageons les propositions défendues par la coopération française, qui préconisent de ne pas se limiter à l'approche à la fois consensuelle et réductrice de la lutte contre la pauvreté, porteuse d'ambiguïtés et source potentielle de fortes désillusions comme on l'a vu, mais de d'élargir le champ à la lutte contre les inégalités et l'exclusion (DGCID, 2001).

Il serait d'ailleurs utile que des travaux ultérieurs aillent plus loin dans cette voie, en évaluant précisément l'impact sur la pauvreté de mesures bénéficiant directement à des populations démunies ciblées comparé à celui de mesures indirectes agissant à travers la réduction des inégalités. Quoiqu'il en soit, nous considérons comme Maxwell (2001) que ces résultats montrent la nécessité d'ajouter un Objectif de Développement du Millénaire qui concernerait la réduction des inégalités à la fois comme instrument de réduction de la pauvreté, mais aussi comme finalité du développement.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Banque mondiale (2000), *Global Economic Prospects and the Developing Countries 2001*, Banque mondiale, Washington.
- Banque mondiale (2001a), *Global Economic Prospects and the Developing Countries 2002*, Banque mondiale, Washington.
- Banque mondiale (2001b), *Poverty Reduction Strategy Sourcebook: Chapters and Related Materials*, disponible sur le site de la Banque mondiale (www.worldbank.org/poverty/strategies), version pour commentaires, avril.
- Banque mondiale (2001c), *Combattre la pauvreté*, Rapport sur le Développement dans le Monde 2000/2001, Editions Eska pour la Banque mondiale, Paris.
- Banque mondiale (2002), *The Role and Effectiveness of Development Assistance ; Lessons from World Bank Experience*, A research Paper from the Development Economics Vice Presidency of the World Bank, Washington.
- F. Bourguignon (2002), *The growth elasticity of poverty reduction: explaining heterogeneity across countries and time periods*, working paper N°2002-03, DELTA, Paris.
- A. Corbacho, H. Davoodi (2002), *Expenditure issues and Governance in Central America*, Working Paper N°02/187, FMI.
- S. Chen, M. Ravallion (1997), « What Can New Survey Data Tell Us about Recent Changes in Distribution and Poverty » *World Bank Economic Review*, vol. 11 (2), 357-82.
- J.-P. Cling, M. Razafindrakoto, F. Roubaud (2002), *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, DIAL-Economica, Paris.
- Club du Sahel (2001), *Gérer l'économie localement en AFRIQUE/ Evaluation et Prospective de l'économie locale*, Manuel ECOLOC, Tome I, Document de synthèse, Club du Sahel/OCDE, PDM, Paris.
- D. Cogneau, C. Guénard (2002), *Les inégalités et la croissance : une relation introuvable ?* Document de travail DT 2002-03, Janvier DIAL, Paris.
- P. Collier, D. Dollar (2001), « Can the World Cut Poverty in Half? How Policy Reform and Effective Aid Can Meet International Development Goals », *World Development*, Vol. 29, N° 11, November: 1787-1802.
- G. Datt, M. Ravallion, « Growth and redistribution Components of Changes in Poverty Measures: a Decomposition with Application to Brazil and India in the 1980s », *Journal of Development Economics*, 38(2), 275-295.
- K. Deininger, L. Squire (1996), « A New Data Set Measuring Income Inequality », *The World Bank Economic Review*, 10(3): 565-91.
- S. Devarajan, D. Dollar, T. Holmgren (2001), *Aid and reform in Africa; Lessons from ten case studies*, Banque mondiale, Washington D.C.
- DGCID (2001), *Lutte contre la pauvreté, les inégalités et l'exclusion*, ministère des Affaires étrangères, série Repères, Paris.
- D. Dollar, A. Kraay (2000), *Growth is good for the poor*, Working Paper N°2587, April, Banque mondiale, Washington D.C.
- G. S. Fields (2001), *Distribution and Development: a new look at the developing world*, MIT, The Russell Sage Foundation, New York, Cambridge, London.
- J. Foster, J. Greer, E. Thorbecke (1984), A Class of Decomposable Poverty Measures, *Econometrica*, 52(3), 761-66.
- D. Ghura, C.-A. Leite, C. Tsangarides (2002), *Is Growth Enough? Macroeconomic Policy and Poverty Reduction*, Working Paper N° 02/112, July, Fonds Monétaire International, Washington D.C.

- L. Hanmer, F. Naschold (1999), *Are the International Development Targets Attainable? Rapport pour le DFID*, Overseas Development Institute, Londres.
- R. Heltberg (2002), « The Growth Elasticity of Poverty », à paraître dans A. F. Shorrocks et R. Van der Hoeven (dir.), *Growth and Poverty*, Oxford University Press, Oxford.
- S. Klasen (2002), *In Search of the Holy Grail: How to Achieve Pro-Poor Growth?* Papier présenté à la conférence ABCDE-Europe organisée par la Banque mondiale, Oslo, 24-26 Juin.
- N. Kakwani (1993), « Poverty and Economic Growth with Application to Côte d'Ivoire », *Review of Income and Wealth*, 39, 121-39.
- N. Kakwani (2001), *A Note on Growth and Poverty Reduction*, Mimeo Asian Development Bank.
- N. Lustig, O. Arias, J. Rigolini (2002), *Poverty Reduction and Economic Growth: A Two-Way Causality*, Mimeo Inter-American Development Bank, Washington D.C.
- S. Maxwell (2001), « Innovative and important, yes, but also instrumental and incomplete: the treatment of redistribution in the New Poverty Agenda », *Journal of International Development*, 13: 331-41.
- A. Meltzer (2000), *Report*, disponible sur le site <http://www.house.gov/jcc/imf/meltzer.htm>
- J.-M. Severino (2001), « Les fondements stratégiques de l'aide au Développement au XXI^{ème} siècle », *Critique Internationale* 10(1): 75-99.
- M. Naim (2000), « Washington consensus or Washington confusion? » *Foreign Policy*, Printemps.
- M. Ravallion (2001), « Growth, Inequality and Poverty: Looking Beyond Averages », *World Development*, Vol. 29, N° 11, November: 1803-1816.
- M. Razafindrakoto, F. Roubaud (2002), « Pauvreté urbaine et récession en Afrique sub-saharienne », in J.-P. Cling, M. Razafindrakoto, F. Roubaud (2002), *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, DIAL-Economica, Paris.
- R. Serra (2001), *Poverty and Governance Reforms in Mali*, Wolfson College, University of Cambridge. Communication au symposium pour la capitalisation de la recherche sur la croissance et la pauvreté au Mali (CSLP), Bamako, 12-15 juin.

ANNEXE : LA METHODE DE CALCUL DE LA SIMULATION

Nous simulons l'évolution de la pauvreté absolue jusqu'en 2015 sous plusieurs hypothèses de croissance et selon que celle-ci est supposée *pro-pauvres*, neutre ou au contraire moins favorable aux pauvres qu'au reste de la population. Pour simuler l'effet d'une croissance modifiant la répartition des revenus dans la population nous supposons que la courbe de Lorenz se déplace de la façon suivante (Kakwani, 1993): $L_{t+1}(p) = L_t(p) - \mu(p - L_t(p))$, où $L(p)$ est le pourcentage du revenu détenu par les p premiers pour cents de la population, lorsque les individus sont classés par ordre de revenus croissants. Lorsque μ est positif cette relation implique que la courbe de Lorenz se déplace vers le bas, autrement dit l'inégalité augmente. Cette hypothèse est utile car on peut alors montrer que μ est égal à la variation en pourcentage du coefficient de Gini. Il ne reste plus alors qu'à relier l'évolution de l'indice de Gini, G , à celle de l'écart type de la distribution du logarithme du revenu, σ , ce qui est rendu possible par la relation suivante : $G = 2\Phi(\sigma/\sqrt{2}) - 1$, établie sous l'hypothèse que la distribution est log-normale.

Une des difficultés de l'entreprise provient de ce que l'année d'observation diffère selon le pays concerné. Pour cette raison nous avons choisi de « caler » notre simulation sur l'année 1998, car c'est l'année la plus récente pour laquelle les taux de pauvreté par zone géographique de développement sont publiés par la Banque Mondiale, ce qui nous offre une base de comparaison. Cette estimation préalable est effectuée en évaluant l'élasticité du taux de pauvreté au niveau moyen de consommation privée à l'aide des observations disponibles sur l'indice de Gini et le taux de pauvreté et en supposant qu'entre l'année où ce taux est observé et l'année 1998, le taux de croissance moyen de la consommation privée observé entre 1990 et 2000 s'applique. A ce niveau une seconde difficulté se pose, liée au fait que les études économétriques montrent que l'évolution de la consommation privée, lorsqu'elle peut être évaluée à l'aide d'enquêtes de type budget-consommation, est moins rapide que celle de l'agrégat macro-économique correspondant (Ravallion, 2000), probablement parce que les enquêtes ne mesurent pas correctement la croissance du niveau de vie des ménages les plus aisés. Les études économétriques donnent une estimation de l'élasticité de la consommation privée, telle que mesurée dans les enquêtes, par rapport à la consommation privée, telle qu'elle apparaît dans les comptes nationaux. Cette élasticité prend différentes valeurs selon la zone géographique considérée. Ainsi pour la Chine, seuls 72 pour cent de la croissance de la consommation privée, telle que mesurée par les comptes nationaux, seraient retrouvés dans l'évolution de la consommation privée, lorsqu'on la mesure auprès des ménages. Dans les autres pays, à l'exception de l'Inde et de la zone Europe et Asie Centrale, l'élasticité prendrait une valeur égale à 0,87. Enfin, en Inde, seuls 28 pour cent de l'accroissement de la consommation privée agrégée seraient mesurés par les enquêtes et pour les pays de la zone Europe et Asie Centrale, il n'y aurait tout simplement pas de corrélation significative entre l'évolution des deux mesures. Pour ces pays, et pour l'Inde, les perspectives économiques de la Banque mondiale (2001a) retiennent une valeur de 0,51 pour cette élasticité, ce qui correspond à la borne inférieure de l'intervalle de confiance lorsque l'estimation est menée en retenant l'ensemble des pays en développement dans l'échantillon (hormis, la Chine, l'Inde et le groupe des pays de la zone Europe et Asie Centrale). C'est également le choix que nous avons effectué dans cette étude. La valeur de 0,72 est appliquée à la Chine et nous retenons la valeur 0,87 pour les autres pays.

Le tableau A1 présente les évaluations du taux de pauvreté absolue par grande zone de développement publiées par la Banque mondiale pour l'année 1998, ainsi que celles auxquelles nous parvenons en appliquant notre méthode. Les taux de pauvreté des deux estimations sont proches. Un écart important peut cependant être constaté pour les régions Afrique sub-saharienne et Asie de l'Est et Pacifique, qui résulte probablement d'une moins bonne représentativité de notre « échantillon » pour ces deux zones.

Tableau A 1 : Comparaison des taux de pauvreté en 1998 selon la Banque mondiale et obtenus par simulation

	Banque mondiale	Simulations	% de la population représentée dans l'échantillon
Afrique du Nord, Moyen Orient	2,1	2,4	41,0
Europe et Asie Centrale	3,7	4,8	68,5
Afrique sub-saharienne	48,1	43,4	68,2
Amérique Latine et Caraïbes	12,1	11,4	87,1
Asie du Sud	40,0	38,9	98,0
Asie de l'Est et Pacifique	14,7	18,0	79,5

Liste des pays retenus dans l'étude :

- *Afrique du Nord, Moyen Orient* : Algérie, Egypte, Tunisie, Yémen ;
- *Europe, Asie Centrale* : Bulgarie, Estonie, Kazakstan, Moldavie, Pologne, Roumanie, Fédération de Russie, Turquie, Ouzbékistan ;
- *Afrique sub-saharienne* : Burkina Faso, République Centre Africaine, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gambie, Kenya, Lesotho, Madagascar, Mali, Nigeria, Sénégal, Sierra Léone, Tanzanie, Afrique du sud, Ouganda, Zambie, Zimbabwe .
- *Amérique Latine et Caraïbes* : Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, République Dominicaine, Equateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Trinidad et Tobago, Vénézuéla ;
- *Asie du Sud* : Bangladesh, Inde, Népal, Pakistan, Sri Lanka ;
- *Asie de l'Est* : Chine, Indonésie, Mongolie.

Lecture du tableau ci-après :

Lorsque la zone parvient en 2015 à l'objectif de division par deux du taux de pauvreté observé en 1990, les statistiques correspondantes sont reportées en caractères gras.

Tableau A 2 : Evolution simulée de la pauvreté absolue selon plusieurs scénarios de croissance

Zone ou pays	Simulations pour l'année 2015										
	1990		1998		Taux de croissance moyen du PIB/tête de 1999 à 2015	Croissance neutre		Croissance pro pauvres		Croissance inégalitaire	
	Nbre de pauvres (millions)	%	Nbre de pauvres (millions)	%		Nbre de pauvres (millions)	%	Nbre de pauvres (millions)	%	Nbre de pauvres (millions)	%
<i>Scénario 1 : chaque pays a, jusque 2015, une croissance identique à celle de la période 1990-2000</i>											
Afrique du nord, Moyen Orient	2,6	2,6	2,8	2,4	1,6	2,3	1,5	2,1	1,3	2,4	1,5
Europe de l'est, Asie centrale	6,7	2,1	15,8	4,8	-1,6	26,0	7,8	23,8	7,1	28,0	8,4
Afrique sub-saharienne	148,4	42,7	185,8	43,4	0,6	263,2	43,0	259,0	42,4	264,8	43,3
Amérique du sud	59,4	15,6	49,9	11,4	1,5	51,2	9,4	50,4	9,2	51,6	9,4
Asie du sud	471,6	42,8	496,8	38,9	3,8	300,1	18,3	236,3	14,4	322,2	19,7
Asie de l'est et Pacifique	445,6	33,9	260,4	18,0	8,2	32,3	2,0	12,4	0,8	43,7	2,7
Chine	397,3	34,7	229,1	18,5	9,2	16,0	1,2	0,0	0,0	26,0	1,9
Inde	394,3	46,8	416,5	42,5	4,2	244,8	20,0	191,5	15,6	263,2	21,5
Ensemble	1.134,4	31,9	1.011,4	25,1	-	675,1	13,7	584,0	11,8	712,7	14,5
<i>Scénario 2 : scénario de base de la Banque mondiale</i>											
Afrique du nord, Moyen Orient	2,6	2,6	2,8	2,4	1,7	2,0	1,3	1,8	1,1	2,1	1,3
Europe de l'est, Asie centrale	6,7	2,1	15,8	4,8	4,1	7,4	2,2	6,8	2,0	7,6	2,3
Afrique sub-saharienne	148,4	42,7	185,8	43,4	1,3	232,0	37,9	229,8	37,6	232,9	38,1
Amérique du sud	59,4	15,6	49,9	11,4	3,0	36,5	6,7	34,2	6,2	37,3	6,8
Asie du sud	471,6	42,8	496,8	38,9	3,9	273,4	16,7	202,8	12,4	296,6	18,1
Asie de l'est et Pacifique	445,6	33,9	260,4	18,0	5,4	62,8	3,8	25,1	1,5	76,0	4,6
Chine	397,3	34,7	229,1	18,5	5,4	58,0	4,2	25,1	1,8	69,3	5,0
Inde	394,3	46,8	416,5	42,5	3,9	249,1	20,3	197,9	16,2	266,4	21,8
Ensemble	1.134,4	31,9	1.011,4	25,1	3,7	614,0	12,5	500,5	10,2	652,5	13,2
<i>Scénario 3 : scénario pessimiste de la Banque mondiale</i>											
Afrique du nord, Moyen Orient	2,6	2,6	2,8	2,4	0,7	2,9	1,8	2,8	1,8	2,9	1,9
Europe de l'est, Asie centrale	6,7	2,1	15,8	4,8	3,1	9,0	2,7	8,6	2,6	9,1	2,7
Afrique sub-saharienne	148,4	42,7	185,8	43,4	-0,1	276,8	45,3	276,8	45,3	276,8	45,3
Amérique du sud	59,4	15,6	49,9	11,4	1,4	49,4	9,0	48,8	8,9	49,7	9,1
Asie du sud	471,6	42,8	496,8	38,9	2,5	366,8	22,4	325,7	19,9	381,5	23,3
Asie de l'est et Pacifique	445,6	33,9	260,4	18,0	3,9	100,2	6,1	66,8	4,1	111,7	6,8
Chine	397,3	34,7	229,1	18,5	3,9	91,0	6,6	63,7	4,6	100,7	7,3
Inde	394,3	46,8	416,5	42,5	2,5	323,3	26,4	296,4	24,2	333,6	27,2
Ensemble	1.134,4	31,9	1.011,4	25,1	2,3	805,1	16,3	729,6	14,8	831,8	16,9

Source : Banque Mondiale, Indicateurs du développement dans le monde, 2002 ; Banque mondiale, Perspective Economiques Globales, 2001 ; nos propres calculs.